

PD

64

G7B3











633  
Lib. Cong

LES  
**FRÈRES GRIMM**

LEUR VIE  
ET LEURS TRAVAUX

*J. P. ...*

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

**CONTES CHOISIS DES FRÈRES GRIMM**, traduits de l'Allemand. 2<sup>me</sup> édition,  
Paris, Hachette.

**RÉSUMÉ ÉLÉMENTAIRE DE LA THÉORIE DES FORMES GRAMMATICALES  
EN SANSKRIT.** Paris, Durand, 1853. (*Épuisé.*)

**ÉTUDES SUR LES VÉDAS.** Paris, Durand, 1855. (*Épuisé.*)

**LES DERNIERS JOURS DE LA CHINE FERMÉE.** Paris, Durand, 1855 (*Épuisé.*)

**MÉMOIRES DE NICOLAS-JOSEPH FOUCAULT.** Paris, Imprimerie impériale,  
1862 (Collection des documents inédits sur l'histoire de France).

**DE LA SCIENCE DU LANGAGE ET DE SON ÉTAT ACTUEL.** Paris, Durand,  
1864.

LES  
FRÈRES GRIMM

LEUR VIE  
ET LEURS TRAVAUX

PAR

FRÉDÉRIC BAUDRY

2 B<sup>2</sup>  
\_\_\_\_\_  
(Extrait de la *Revue germanique et française*, livraison du 1<sup>er</sup> février 1864).  
\_\_\_\_\_

PARIS  
CHEZ A. DURAND, LIBRAIRE  
7, RUE DES GRÈS, 7

—  
1864

PD 64  
G7 B3

34938.



LES  
FRÈRES GRIMM

LEUR VIE  
ET LEURS TRAVAUX

---

Quand la tombe de Jacques Grimm est à peine fermée, on ne peut se flatter de pénétrer immédiatement jusqu'aux détails intimes de sa vie et de porter un jugement définitif sur la carrière qu'il a parcourue. L'Allemagne, ses antiquités, la grammaire et l'histoire de sa langue, ont occupé l'existence de ce grand érudit : c'est aux Allemands qu'il convient de l'apprécier ; l'opinion des Français se formera à la suite. Mais, pour les Allemands eux-mêmes, l'heure de l'appréciation complète n'est pas encore venue. Ils trouveront sans doute à propos de réunir d'abord les œuvres dispersées en tant d'endroits, et de publier tout ce qui se pourra ramasser de la correspondance, des notes <sup>1</sup>, de ces mille productions qui, pour n'avoir pas été destinées à la publicité, n'en donnent que mieux la mesure de l'écrivain et font connaître l'homme, qu'on ne possède jamais tout entier dans ses œuvres officielles. L'Allemagne ne manquera pas à ce devoir ; l'oubli en serait impardonnable envers celui qui a tant contribué à la révéler à elle-même et à la faire marcher vers l'unité qui est aujourd'hui le suprême idéal de cette grande nation.

Mais en attendant des publications que mille difficultés matérielles peuvent retarder longtemps, nous ne laisserons pas tomber dans un

<sup>1</sup> On a retrouvé parmi les papiers de Jacques Grimm une note testamentaire depuis longtemps écrite, par laquelle il exprimait la volonté qu'après sa mort on brûlât tous ses papiers inachevés et ses *excerpta*. Espérons que, malgré le respect dû à ses intentions, ce sacrilège n'a pas été et ne sera pas commis.

silence prématuré un nom qui représente pour une part si notable les travaux et les aspirations de l'Allemagne contemporaine. Quand un chef de famille est mort, les voisins et les amis qui ont, pour leur petite part, profité de sa vie et entretenu avec lui des relations cordiales, doivent au moins à ses proches leur mot de condoléance et leur visite de bon souvenir. C'est dans ce sentiment que nous allons essayer de rappeler ce que nous savons et ce que nous pensons de Jacques Grimm et de son frère, car la mémoire ne doit pas séparer ceux qui vécurent dans une union si intime et dans une telle communauté de travaux. Quelques précieuses communications nous permettront d'apporter notre contingent à la publication de la correspondance, et de donner ainsi à cette notice un intérêt particulier, même au delà du Rhin.

Les frères Grimm naquirent tous deux à Hanau, Jacques-Louis en 1785, Guillaume-Charles en 1786, dans une famille de bonne bourgeoisie. Leur bisaïeul et leur grand-père avaient été pasteurs de l'Église réformée (calviniste) du pays. Ils perdirent de bonne heure (en 1796) leur père, qui était greffier de la ville et du district. Leur mère, fille d'un conseiller de la chancellerie électorale, était une personne très-distinguée, comme la plupart des femmes qui ont donné le jour à des hommes éminents. Ils eurent six frères, dont un seul, je crois, atteignit l'âge d'homme : Louis-Emile Grimm, né en 1790, mort en 1863, fut peintre et graveur renommé; il enseigna pendant trente ans le dessin à l'Académie de Cassel. Les galeries de l'électeur de Hesse possèdent de lui plusieurs tableaux religieux pour lesquels les connaisseurs ont une sérieuse estime.

Jacques et Guillaume, après avoir été au collège à Cassel, étudièrent le droit à l'université de Marburg, où ils eurent pour professeur l'illustre Savigny. La méthode historique que leur maître appliquait à l'étude du droit romain, et où il déployait autant les qualités du philologue et de l'archéologue que celles du jurisconsulte, exercèrent sans doute une influence profonde sur l'esprit des deux élèves. Son antipathie pour la codification, et son amour du droit coutumier leur firent peut-être ouvrir les yeux de bonne heure sur le développement spontané

des institutions et des mœurs, et sur la vitalité qui se cache dans les couches profondes des sociétés. On pourrait presque dire que ce qu'ils ont cherché dans l'ancienne Allemagne, ce sont la langue, la littérature et les croyances coutumières. En tout cas, on sait par le témoignage de Jacques que, sous un pareil maître, le droit romain les avait séduits. Cela se comprend, car le droit romain est en grande partie le développement historique d'une jurisprudence. On ne s'étonnera pas davantage du dégoût qui les prit, lorsqu'on voulut les forcer à étudier le Code Napoléon, qu'on introduisait alors dans la Hesse. Cette législation toute moderne et pratique ne disait rien à leur esprit entièrement tourné vers le passé. Il en résulta, toujours suivant Jacques, qu'ils perdirent leur temps et manquèrent leurs études de droit <sup>1</sup>.

En 1805, Savigny fit un voyage à Paris, et il emmena avec lui Jacques Grimm pour l'aider dans ses travaux. Il ne s'agissait, sans doute, que de consulter des manuscrits de la Bibliothèque impériale, si riche en tout temps, mais pleine en ce moment des dépouilles de l'Europe; car Paris était alors singulièrement pauvre en fait d'érudits comme nos deux Allemands. La guerre, les mathématiques et les sciences physiques et naturelles y avaient tout absorbé. Le baron Dacier, qui cumulait les fonctions de conservateur des manuscrits à la Bibliothèque et de secrétaire perpétuel à l'Académie des inscriptions, ne pouvait avoir rien de commun avec Grimm et Savigny, non plus que l'honnête Mouchet, ancien secrétaire de Lacurne Sainte-Palaye, et alors factotum du département des manuscrits. Bouchaud, le dernier des romanistes français du xviii<sup>e</sup> siècle, était mort depuis un an, et l'on ne voit pas avec qui Savigny aurait pu s'entendre sur l'histoire du droit romain au moyen âge, qu'il préparait. Quant à Grimm, ce fut là, dit-on, qu'il commença à étudier l'ancienne littérature allemande. Evidemment les manuscrits furent ses seuls guides, car Raynouard, l'unique savant avec lequel il eût pu parler du moyen âge et de la linguistique, était alors dans le feu de sa poésie; ce fut précisément en 1805 qu'il fit jouer sa tragédie des *Templiers*, fameuse en ce temps-là et tombée aujourd'hui dans l'oubli. En attendant que les papiers de Grimm nous apprennent la réalité sur ses rapports avec les érudits de Paris à son

<sup>1</sup> *Reise auf Wilhelm Grimm*, von Jacob Grimm, p. 10.

premier voyage, nous sommes donc dans une complète ignorance des liaisons qu'il y put contracter, mais le peu de relations qu'il y eut par la suite nous amène à supposer qu'il s'y renferma dans ses travaux sans communiquer avec personne.

A son retour dans son pays de la Hesse électorale, Jacques Grimm fut nommé surnuméraire au secrétariat de la guerre, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses recherches sur l'ancienne poésie allemande. Quoiqu'il n'eût rien produit encore, ces nobles études lui valurent la protection de l'historien Jean de Müller, à laquelle il dut, en 1808, après la création de l'éphémère royaume de Westphalie, d'être nommé bibliothécaire particulier du roi Jérôme qui occupait ce trône. L'administration française déploya toute sa courtoisie en faveur du jeune savant. Quand il demanda en quoi consisteraient ses fonctions, on lui répondit : « Vous ferez mettre en gros caractères sur la porte : *Bibliothèque particulière du roi.* » C'était une pension qu'on lui offrait ; et à peine un an plus tard, le roi Jérôme lui annonça lui-même qu'il le nommait auditeur à son conseil d'Etat, ce qui portait ses appointements à 4,000 francs, près de 12,000 francs d'aujourd'hui, avec la différence des temps et des lieux.

On sera peut-être un peu surpris de la facilité avec laquelle Jacques Grimm avait accepté les faveurs des Français, lorsqu'on le voit ensuite saluer avec des démonstrations de joie le retour de l'Électeur. En tout cas, nous ne lui ferons pas un crime d'avoir applaudi au départ de l'étranger, et nous ne trouverons pas étrange qu'il ait accepté, en 1813, le poste de secrétaire de légation à la suite des envoyés hessois au quartier-général des alliés. Il revit ainsi Paris en 1814, et en profita pour travailler encore aux manuscrits allemands de la bibliothèque. De là, il assista au Congrès de Vienne jusqu'en juin 1815 ; ne perdant jamais de vue ses études, il commença, pendant son séjour dans cette ville, à s'initier aux langues slaves. Puis la seconde invasion étant survenue, les gouvernements de la Prusse et de la Hesse profitèrent de la connaissance qu'il avait acquise des manuscrits de notre grande Bibliothèque pour l'envoyer y reprendre les pièces dont la conquête nous avait enrichis, de même qu'on les reprenait dans nos musées. L'huissier qui avait fait les caisses à Cassel pour Paris les

refit à Paris pour Cassel. Langlès, alors conservateur des manuscrits, se donna le tort de perdre le sang-froid et interdit à Grimm de venir travailler dans ce département qu'il dépouillait. L'Allemand ne faisait après tout que reprendre son bien; mais peut-être y mettait-il en la forme un peu trop de rudesse et d'airs vainqueurs. Il est facile de fâcher les gens, lorsque, même avec les meilleures raisons du monde, on porte atteinte à leur collection.

Ce fut dans ce voyage que Grimm vit Paris pour la dernière fois. Rentré en Allemagne en 1816, on lui offrait de le nommer secrétaire d'ambassade près de la nouvelle diète de Francfort, mais il aima mieux renoncer aux fonctions administratives, pour se consacrer entièrement à ses travaux d'érudition, et, dans ce but, il accepta la modeste position de bibliothécaire en second à la bibliothèque de Cassel, qu'il garda pendant quatorze ans.

C'est alors que commence sa grande activité d'études et de publications, dans lesquelles il fut secondé par son frère Guillaume. Ce dernier n'avait pas mené à beaucoup près une vie si accidentée. De longues attaques d'un asthme compliqué d'une maladie de cœur avaient interrompu ses études jusqu'en 1809, et, en 1814, il s'était fait nommer simplement secrétaire de la bibliothèque de Cassel, où Jacques vint le retrouver. A partir de ce moment, les deux frères ne se quittèrent plus, et ne cessèrent de demeurer et de travailler ensemble. La collaboration entre eux avait déjà commencé auparavant. Leurs débuts avaient été, pour Guillaume, en 1811, une traduction d'anciens chants héroïques du Danemark, et pour Jacques, en 1812, une dissertation insérée dans le *Deutsches Museum* de Schlegel, sur la transmission mystérieuse des légendes de peuple à peuple. La même année, ils publièrent ensemble *Les deux plus anciennes poésies allemandes du VIII<sup>e</sup> siècle*<sup>1</sup>. Ils commencèrent aussi la collection des contes populaires (*Kinder und Hausmärchen*) qui porte leur nom, révélant dès l'origine cette scrupuleuse attention pour les humbles traditions des campagnes, qui devait être un des traits essentiels de leur

<sup>1</sup> Le *Chant héroïque d'Hildebrand et Hadubrand*, et l'*Oraison de Weissenbrunn*, Berlin, in-4°. Jacques prouva que ces deux morceaux, qu'on avait pris pour de la prose, sont de la poésie par allitération.

méthode <sup>1</sup>. De 1813 à 1816, ils publièrent, sous le titre d'*Altdeutsche Wälder* (Silve de l'ancienne littérature allemande), et sous forme périodique, un recueil de textes et de dissertations sur la langue et la littérature du moyen âge allemand. Cette publication ne passa pas inaperçue ; elle eut, après le *Tartuffe* de Molière, l'honneur des critiques et des moqueries d'Auguste-Guillaume de Schlegel, bien que les deux frères appartenissent à l'école romantique dont il était le chef. Ils ne s'en trouvèrent pas découragés, et donnèrent encore ensemble des extraits de l'ancien Edda, un recueil de légendes allemandes <sup>2</sup>, et enfin, en 1826, une collection de contes sur les Elfes irlandais, d'après les *fairy legends* de Crofton Croker, avec une curieuse introduction sur les Elfes.

Cependant Jacques Grimm avait refusé, ainsi que Guillaume, une position qui leur fut offerte à l'université de Bonn ; les loisirs qu'il se ménageait ainsi, portèrent bientôt d'autres fruits que des publications secondaires. En 1819, il mit au jour le premier volume de la grammaire allemande, de laquelle on a dit avec raison qu'elle avait montré pour la première fois aux philologues étonnés ce que c'est qu'une langue. C'était toute une révolution, par la substitution d'une méthode naturelle et comparative aux anciennes règles *à priori*, qui n'avaient guère varié depuis les grammairiens d'Alexandrie et de Rome. Toutes les langues germaniques considérées comme des dialectes d'une seule, et minutieusement comparées quant à leurs sons et à leurs formes, de manière à déterminer les lois du passage des unes aux autres ; la même étude appliquée aux époques successives de chacune d'elles, de façon à mettre en saillie leur histoire et les phases de leur vie, tel était le plan nouveau que l'auteur s'était imposé. Il ne communiquait pas seulement aux lecteurs le résultat de ses travaux ; il travaillait pour ainsi dire devant eux, ne tirant jamais ses généralisations que de longues listes d'exemples puisés aux sources authentiques. Le livre n'y gagnait pas en légèreté ; mais qu'importe dans les travaux de ce genre ; il y gagnait une autorité qui, du premier coup, le mettait, pour l'exactitudescientifique, au même rang que l'*Anatomie comparée* de Cuvier.

Une fois que l'opinion a reconnu un grand homme, elle se plaît à

<sup>1</sup> On a lieu de croire que Guillaume travailla plus que Jacques à cette précieuse collection.

<sup>2</sup> *Deutsch: Sagen*, Berlin, 1816-18, 2 v.

le grandir encore et à l'exagérer. Un de ses procédés est de faire abstraction des précédents et d'imaginer que l'idée nouvelle a jailli tout à coup d'un cerveau fécond sans que rien l'eût préparée. On l'a fait pour Jacques Grimm, et il ne manque pas de gens pour croire que sa grammaire fut l'effet d'un simple coup de génie sans antécédents. Mais ces sortes de miracles ne résistent pas à l'examen, et cette fois comme toujours, quelle que soit l'initiative due au génie de Grimm, il est certain qu'il suivit à quelques égards une voie déjà tentée par un moins habile que lui ; nous voulons parler de Raynouard. La grammaire de Grimm est de 1819, et la grammaire romane de Raynouard date de 1816. L'idée de cette dernière est en partie chimérique, dans la supposition d'une langue romane unitaire et primordiale, identique avec le provençal ; mais une fois cette chimère écartée, et l'ouvrage pris comme une simple étude du provençal dans ses rapports avec le latin d'où il provient, et avec les langues néo-latines dont il est le frère, on est frappé de la coïncidence de méthode entre Raynouard et Jacques Grimm. C'est le même rapprochement des sons et des formes grammaticales, la même comparaison des phases qui se succèdent et des langues congénères considérées comme des dialectes d'une seule, le même soin de ne s'avancer qu'avec un cortège de preuves authentiques. Cette marche scrupuleuse, il est vrai, remonte jusqu'au Glossaire de Ducange et au *Thesaurus* d'Henri Estienne ; mais Raynouard l'appliqua le premier à la justification des lois grammaticales. Maintenant, peut-on douter que Jacques Grimm ait connu cette grammaire romane ? Les Allemands érudits ont toujours eu grand soin de se tenir au courant de ce qui se publiait de bon et de neuf chez les autres nations et notamment en France. D'ailleurs Grimm portait un intérêt spécial aux langues d'origine latine ; ses travaux ont prouvé qu'il les connaissait à fond, et on a la preuve qu'à cette époque même il s'en occupait directement, puisqu'en 1818, il publia un recueil de vieilles poésies espagnoles <sup>1</sup>.

Allons plus loin et reconnaissons que l'ouvrage de Raynouard et celui de Grimm procèdent tous deux d'une idée commune, qui est l'application de la méthode comparative à l'étude des langues. C'est là

*Silva de romances viejas*, Vienne, 1818.

ce que Grimm avait dû rapporter de Paris en 1805; il y avait sans doute assisté au spectacle incomparable de cette méthode appliquée aux sciences naturelles par des hommes tels que Cuvier et Étienne Geoffroy Saint-Hilaire. Nul ne peut dire qu'il y eût porté une grande attention; mais il en avait respiré l'air, et cela suffit<sup>1</sup>.

En 1826, Jacques Grimm publia le second volume de sa grammaire, et en 1828, ses *Antiquités du droit allemand*. Ce dernier livre mettait dans un relief nouveau le lien qui unit le droit à l'histoire des mœurs et à l'archéologie. Il montrait combien les documents d'apparence la moins juridique peuvent contenir de renseignements précieux pour le droit, surtout aux époques obscures et spontanées, et aussi quelle précieuse source d'expression poétique se cache dans les formules toutes populaires du droit coutumier, avant qu'il n'ait reçu l'empreinte des jurisconsultes. Les mœurs du moyen âge allemand recevaient de cette étude une lumière inattendue qui se reflétait même sur les nations voisines. Chez nous, M. Michelet en profita quelques années plus tard pour éclairer les origines du droit français, et dans le charmant et poétique ouvrage qu'il a publié sur ce sujet, il a traduit une partie des *Rechtsalterthümer* de Jacques Grimm. Une plume si exercée pouvait seule reproduire ces tournures colorées et concises où la forme n'est pas moins intéressante que le fond. Jacques Grimm lui-même fut surpris de la fidélité et de la profonde intelligence de son traducteur.

L'amitié de M. Michelet nous permet de communiquer à nos lecteurs les fragments qui peuvent les intéresser dans la correspondance qui s'établit, à ce propos, entre Grimm et lui. Au moment où les *Origines du droit français* allaient paraître, Grimm, qui en avait reçu les épreuves, lui écrivait :

« Göttingue, 13 mars 1837.

» .... On peut nommer votre ouvrage une refonte augmentée et per-

<sup>1</sup> En 1816, en même temps que la grammaire de Raynouard, Bopp publiait son système comparé de conjugaison dans les langues indo-germaniques; et cet ouvrage doit encore être noté, quoique moins directement, parmi les précédents de la grammaire de Grimm. Comptons enfin l'ouvrage de Frédéric Schlegel sur la langue et la sagesse des anciens Indiens, publié dès 1808, et qui est l'origine de tout ce mouvement.

fectionnée de mes Antiquités du droit allemand. Vous en avez à la fois élargi et simplifié le plan. Sous cette forme, l'usage en est beaucoup plus facile, et ce qu'il y a de rude dans mon livre, destiné il est vrai à une autre classe de lecteurs, est heureusement écarté. Vous y ajoutez, en outre, tant de choses nouvelles et qui vous appartiennent en propre, que le peu de succès qu'a eu mon travail en Allemagne ne préjuge rien sur la réussite de votre livre en France. Peut-être y trouverait-on encore un arrière-goût allemand qu'on voudrait en voir disparaître. Pour moi, c'est un mérite de plus ; je ne connais personne parmi mes compatriotes qui soit entré si profondément dans mes idées et dans mes sentiments. Vous avez saisi toute ma pensée, et senti avec moi ce qui flottait dans mon âme au sujet de nos antiquités. Je vous en serre la main avec reconnaissance. En vérité, je suis surpris de la profonde intelligence que vous montrez de notre langue, et de la finesse avec laquelle vous avez compris les anciennes formules, souvent écrites en des dialectes différents.... »

Dans son introduction, M. Michelet a donné du livre de Grimm une appréciation que nous devons à nos lecteurs :

« De toutes les jurisprudences, la plus féconde, sans comparaison, en formules poétiques, c'est celle de l'Allemagne. Dès 1816, Jacob Grimm, le Ducange de notre temps, avait publié une courte, mais intéressante dissertation, intitulée : *Poésie du droit*. En 1828, parut le gigantesque ouvrage du même auteur : *Antiquités du droit allemand*. Jamais livre n'éclaira plus subitement, plus profondément une science. Il n'y avait là ni confusion ni doute. Ce n'était pas un système plus ou moins ingénieux, c'était un magnifique recueil de formules empruntées à toutes les jurisprudences, à tous les idiomes de l'Allemagne et du Nord. Nous entendimes dans ce livre, non les hypothèses d'un homme, mais la vive voix de l'antiquité elle-même, l'irrécusable témoignage de deux ou trois cents vieux jurisconsultes qui, dans leurs naïves et poétiques formules, déposaient des croyances, des usages domestiques, des secrets même du foyer, de la plus intime moralité allemande. Ce livre a une valeur immense en lui-même, comme révélation de la poésie juridique d'un peuple ; une plus grande encore, comme terme de comparaison avec celle de tous les peuples. Aucune nation n'étant aussi riche en ce genre que

l'Allemagne, ce que les autres possèdent trouve presque toujours une partie correspondante dans le recueil de Grimm, et peut en recevoir confirmation, interprétation. Une science nouvelle, indiquée par Vico, est devenue possible : la symbolique du droit (pp. II-IV). »

Sur cette introduction elle-même, voici ce que Jacques Grimm écrivait à M. Michelet, par le travers de ses ennuis de Göttingue, dont nous parlerons plus bas :

« Göttingue, 1<sup>er</sup> décembre 1837.

» Monsieur et ami,

» Je suis vraiment en faute en vous remerciant si tard de l'aimable envoi de vos livres. Mais nous avons eu d'abord la fête de notre jubilé, puis j'ai fait un petit voyage d'automne, j'ai commencé mon cours d'hiver ; il y a eu enfin nos troubles politiques, dont vous êtes assez informé, si dans les journaux vous ne passez pas les articles relatifs à l'Allemagne. Ces événements sont cause que je vous écrirai aujourd'hui plus brièvement que je ne me l'étais promis.

» J'ai lu avec un grand plaisir l'introduction de vos *Origines du droit*. C'est un morceau plein d'intelligence et de délicatesse, dans la pensée comme dans l'expression. Votre crainte que le passé ne me fit oublier le présent était sans objet. Les inconvénients du temps où je vis ne m'en font pas méconnaître les avantages. Mais ma vie presque entière a été consacrée à l'antiquité, *et mihi vetustas res scribenti nescio quo pacto antiquus fit animus*. Il faut tolérer la partialité qui en résulte, comme il faut respecter la partialité analogue qui fait qu'on exalte son pays au-dessus des autres. C'est pourquoi je ne vous reprocherai pas ce qui fait à vos yeux la différence entre l'esprit allemand et l'esprit français. Vous auriez la même équité si je tentais à mon tour une appréciation qui différerait en quelques points de la vôtre. Cependant, à mon avis, vous allez trop loin dans la note de la page cxxi <sup>1</sup>, et votre

<sup>1</sup> Voici cette note : « La philosophie française, c'est Descartes. La poésie française, c'est Corneille et Molière, Racine et Boileau, Voltaire encore, dans ses pièces légères. Voilà le vrai fruit national et le plus exquis. Plus le parfum en est exquis, moins il peut être goûté de l'étranger. Enivrés qu'ils sont de leurs vineuses poésies, ils n'apprécient pas la *nymphe sobre*, le limpide breuvage... Cependant, lorsque, dans cette limpidité de langage, l'image se réfléchit par instants, l'image mobile et passionnée, comme dans La Fontaine et dans Pascal, je ne sache aucun miroir plus digne de la pensée humaine. »

éloge de la poésie française, depuis Corneille jusqu'à Voltaire, méconnaît les progrès et les besoins du temps actuel, qu'autrement vous sentez si bien. Dois-je vous répéter un aveu que nous faisons communément en Allemagne? J'ai souvent ouvert, avec la meilleure volonté du monde, Corneille, Racine et Boileau, et je sens tout ce qu'ils ont de talent; mais je ne puis en soutenir la lecture, et il me paraît évident qu'une partie des sentiments les plus profonds qu'éveille la poésie est restée lettre close pour ces auteurs. Votre *Introduction des Origines du droit* est, à mon sens, plus poétique que l'*Art poétique* de Boileau. »

A notre tour, nous croyons que c'est la note de M. Michelet qui a raison contre Grimm, et, sans professer pour nos classiques un culte exclusif, nous supposons que ce dernier ne les entendait peut-être pas assez parfaitement pour les juger avec tant de sévérité. Son point de vue, comme celui d'Auguste Schlegel, était trop éloigné de celui où il faut se mettre pour apprécier cette littérature, où manque, il est vrai, une certaine richesse d'étoffe et d'inspiration et un certain abandon poétique, mais où domine la mesure et la raison pratique et claire. Goëthe est le seul Allemand qui, sans y participer le moins du monde, mais à force de puissance intellectuelle, ait équitablement jugé l'esprit français <sup>1</sup>.

Pendant le séjour à Cassel, Guillaume Grimm, sans s'élever aussi haut que son frère, publia, en 1821, une dissertation sur les Runes allemandes qui a fixé ce point d'archéologie, et, en 1829, un précieux recueil des Légendes héroïques de l'Allemagne, que Jacques Grimm estime comme son œuvre capitale; mais sa santé débile l'empêcha toujours de songer aux travaux de très longue haleine; et d'ailleurs, il avait peu de propension pour les œuvres philosophiques et comparatives, et resta toujours un pur philologue allemand, plus disposé à recueillir des légendes et à publier des textes qu'à se lancer dans les grandes généralisations scientifiques <sup>2</sup>.

Les deux frères vivaient paisiblement et modestement à Cassel, où

<sup>1</sup> Voyez ses *Conversations avec Eckermann*, dans l'excellente traduction de M. Délerot.

<sup>2</sup> Voy. J. Grimm, *Rede auf Wilhelm Grimm*, p. 23.

Guillaume s'était marié, et ils y passaient les années que Jacques assure avoir été les plus heureuses de sa vie <sup>1</sup>, lorsqu'un de ces petits déboires qui prouvent que nul n'est prophète en son pays, les détermina à quitter cette ville. Jacques, avons-nous dit, y était bibliothécaire en second. Le bibliothécaire en chef étant mort, en 1829, à sa place et au lieu de Jacques, on nomma un M. Rommel, qui avait écrit l'histoire de l'Électorat. Ce titre était assurément peu de chose à côté de ceux de son compétiteur, mais on conçoit qu'il ait séduit davantage un gouvernement où, probablement, les érudits n'avaient pas voix au chapitre. Grimm, assez justement blessé, accepta la position de professeur et de bibliothécaire qui lui était offerte à l'université de Göttingue. Depuis longtemps les deux frères avaient des rapports avec cette ville; c'était là que de préférence ils publiaient leurs travaux. Guillaume y suivit Jacques; il fut nommé sous-bibliothécaire, et, plus tard, en 1835, professeur extraordinaire à la faculté de philosophie.

Cette espèce d'exil leur fut d'abord assez dure; ils s'y firent cependant. « Le pays de Göttingue, écrivait Jacques à un de ses amis, est loin d'être comparable à celui de Cassel; mais, après tout, c'est le même ciel et les mêmes étoiles, et Dieu ne nous abandonnera pas! » Jacques professait et parlait en public pour la première fois; il s'en tira avec un grand succès. Ceux qui l'entendirent n'ont jamais oublié son accent passionné et pénétrant. Dans ses discours comme dans ses écrits, il affectionnait les images; un jour il commença une leçon par ces mots: « La pensée est l'éclair, la parole est le tonnerre. » Il disait en parlant de l'allemand: « La vieille langue est comparable à un enfant, qui serait né avec des talents merveilleux, mais qui ne les aurait pas encore développés; la nouvelle est un homme qui, avec des facultés médiocres, en les ménageant bien, suffit à toutes les circonstances. » Il fit des cours sur la grammaire allemande, sur les antiquités du droit allemand, sur la *Germanie* de Tacite, et sur l'histoire de la littérature allemande. Les cours de Guillaume Grimm furent également bien accueillis; sa manière de professer ressemblait beaucoup à celle de son frère. Il fit des leçons sur plusieurs

<sup>1</sup> Voy., J. Grimm, *Bede auf Wilhem Grimm*, p. 12.

monuments de l'ancienne littérature allemande, tels que les *Nibelungen*.

Le séjour à Göttingue fut brusquement interrompu à la fin de 1837 par un événement politique. Le roi Guillaume IV d'Angleterre, qui était aussi roi de Hanovre, avait accordé, en 1833, une constitution libérale à ce dernier royaume. Mais à sa mort, en 1837, les deux couronnes furent séparées et celle de Hanovre échut au duc de Cumberland. Ce frère de Guillaume était un exalté tory de la vieille roche, partisan, non-seulement de l'aristocratie, mais de la féodalité, qui n'était pas alors et n'est pas même aujourd'hui un vain mot dans le nord de l'Allemagne. Sous le prétexte de quelques misérables irrégularités dans la réception de la constitution de 1833 par les Etats, le nouveau roi, Ernest-Auguste, ne se crut pas obligé de la reconnaître, et, poussé par un ministre dévoué au parti féodal, il l'abolit expressément par un décret du 1<sup>er</sup> novembre 1837, et rétablit l'ancien état de choses où la noblesse territoriale était toute-puissante. Une protestation énergique s'éleva aussitôt de l'université de Göttingue. Elle était signée de sept professeurs, Jacques et Guillaume Grimm, Ewald, qui enseignait l'hébreu, Dahlmann, les sciences politiques et économiques, Gervinus, la littérature et l'histoire, Weber, la physique, et Albrecht, le droit. Les Grimm, qui se trouvaient ainsi mis en avant, n'étaient pourtant pas des hommes politiques ; ils s'étaient toujours vantés d'un patriotisme pur de toute attache aux partis. S'ils eussent incliné d'un côté, c'eût été plutôt de celui des conservateurs, en leur qualité d'anciens romantiques, car l'école romantique allemande rêvait volontiers le retour au moyen âge. Mais leur conscience fut simplement et honnêtement révoltée par les manques de foi et de bonne foi d'Ernest-Auguste. Il y avait, d'ailleurs, une question juridique dans l'abolition de la constitution par ordonnance, et l'on sait qu'en Allemagne les universités jouent un rôle analogue à notre cour de cassation. La protestation universitaire fut donc autre chose qu'un coup de tête, et elle s'explique très-régulièrement. Il va sans dire que le gouvernement n'en tint pas compte. Les sept professeurs furent immédiatement destitués (11 décembre 1837), et Dahlmann, Ger-

vinus et Jacques Grimm, qui avaient publié la protestation, durent quitter le royaume sous trois jours. Les étudiants les accompagnèrent jusqu'à la frontière, et résolurent entre eux de ne pas redemander aux professeurs les honoraires payés d'avance pour les cours qui se trouvaient ainsi fermés, car les professeurs allemands sont rétribués directement par les élèves. Six étudiants nobles et féodaux exigèrent seuls leur remboursement. Comme on pouvait le prévoir, cette effervescence finit par une émeute. Le 15 décembre, les étudiants s'étant réunis en masse pour saluer les quatre professeurs destitués qui n'avaient pas encore quitté la ville, la force armée intervint, blessa quelques jeunes gens, en arrêta plusieurs autres, et le mouvement finit, faute d'être soutenu par la population.

Revenons aux Grimm. Nous avons vu avec quel calme, au milieu même des événements, Jacques écrivait à M. Michelet. Il se retira immédiatement à Cassel. Guillaume, qui était resté à Gœttingue, probablement pour terminer leurs affaires, le rejoignit en octobre 1838, et, jusqu'en 1841, ils continuèrent paisiblement leurs travaux. Ils les avaient fort avancés depuis 1830. Guillaume avait multiplié ses publications de textes. Jacques avait donné les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> tomes de sa *Grammaire*. Ce dernier volume, qui s'occupait de la syntaxe des langues germaniques, avait une importance particulière qui n'a pas encore diminué aujourd'hui; car l'étude comparative des syntaxes est généralement négligée des nouveaux philologues, exclusivement renfermés dans l'examen des mots isolés et de leur formation <sup>1</sup>. Grimm a laissé ce travail inachevé; il s'est arrêté après l'étude de la proposition simple, sans aborder encore les propositions complexes ou incidentes où gisent tant de difficultés.

A la même époque, il publia son édition du *Reinhart Fuchs* (le roman de Renart), accompagnée d'une précieuse dissertation sur ce sujet si

<sup>1</sup> Seul depuis Grimm, M. Regnier a abordé ce vaste sujet dans son *Étude sur l'idiome des Védas*. Ce travail, qui malheureusement n'a pas encore été continué, nous promettait une syntaxe comparative des langues indo-européennes que, plus que personne, M. Regnier est en état de mener à bonne fin, et qui serait le complément indispensable de la Grammaire de Bopp.

cher au moyen âge, sur l'origine, le développement et le caractère spécial des légendes où les animaux jouent le principal rôle, et sur la nécessité de les distinguer des fables proprement dites, avec lesquelles on les confond à tort.

Enfin, dans le même temps, Jacques ouvrit encore, en donnant la première édition de sa *Mythologie allemande*, une voie nouvelle après sa *Grammaire* et ses *Antiquités du droit*. La portée de cet ouvrage dépassait de bien loin le terrain purement germanique. C'était, non pas encore la mythologie comparative, à laquelle le *Rigvéda* seul a pu servir de centre et de base, mais l'introduction des superstitions et de l'élément populaire dans cet ordre de recherches, qui, jusque là, ne s'était exercé que sur les livres et les documents pour ainsi dire officiels. Les superstitions et les croyances populaires d'aujourd'hui ne sont, le plus souvent, que des débris des religions passées. En Allemagne comme ailleurs, le christianisme n'a pas fait table rase des croyances qui l'avaient précédé; il en a adopté quelques-unes en les transformant<sup>1</sup>, et n'a pas eu la force d'anéantir entièrement la plupart de celles qu'il a repoussées; elles n'ont disparu de la surface de la société, que pour se concentrer dans ses bas-fonds, sous forme d'expressions proverbiales, de contes, de légendes enfantines et de superstitions locales, que le peuple répète sans en comprendre l'origine et le sens primitif. De cette riche mine de documents, intacte jusqu'à lui, Grimm a extrait des mythes nouveaux et inconnus. Depuis son apparition, sa *Mythologie* a fait loi pour l'étude des croyances germaniques; et même elle n'offre guère moins d'intérêt pour la France que pour l'Allemagne, car, une expérience personnelle nous permet de l'affirmer, si peu que notre oublieux pays ait conservé de traces de ses antiques croyances, ces débris informes concordent presque constamment avec les superstitions, les coutumes et les légendes de l'Allemagne, et c'est la comparaison avec ces dernières, bien

<sup>1</sup> Par exemple les mythes de Freya sont devenus en Scandinavie des légendes de sainte Gertrude; la nuit magique du 1<sup>er</sup> mai a été consacrée, en Allemagne, à sainte Valpurge, tandis que dans la vie réelle et insignifiante de cette pauvre nonne (voyez les *Bollandistes*, février), on chercherait vainement un rapport à cette nuit mystérieuse; de même la nuit du solstice d'été a été consacrée à saint Jean, etc.

mieux conservées et bien moins frustes, qui permet de restituer aux nôtres leurs formes et leur sens primitifs <sup>1</sup>.

La destitution des frères Grimm, à Gœttingue, avait ému l'Allemagne entière. L'opinion publique leur rendit en respect et en sympathie plus qu'ils n'avaient perdu ; mais il est permis de croire que leur position de fortune était assez précaire. Ce fut pour cette raison <sup>2</sup> qu'ils acceptèrent la proposition que leur fit alors la grande librairie Weidmann, de Leipzig, et qu'ils se résolurent à publier un dictionnaire complet et historique de la langue allemande. Sans les exigences de leur situation, l'énormité de la besogne les eût fait reculer, et ils eussent préféré cent fois continuer leurs travaux de moins longue haleine, où le changement de sujets les délassait et leur tenait lieu de repos.

L'état de l'esprit et des affaires de Jacques Grimm, un an après son retour à Cassel, est clairement dépeint dans cette lettre qu'il adressait à M. Michelet.

• Cassel, 25 novembre 1838.

» Monsieur et ami,

» La vie agitée que je mène depuis un an me servira d'excuse pour le retard que j'ai mis à répondre à vos lettres si sympathiques et qui m'ont donné tant de joie et d'encouragement. J'espérais toujours vous annoncer bientôt quelque chose de décisif pour mon avenir ; mais jusqu'ici rien ne s'est fait, et, suivant toute apparence, il en sera encore ainsi pendant un certain temps. Cependant, depuis un mois, me voilà réuni à mon frère et à mes livres, ici, dans cette ville où nous avons toujours vécu avant les dix dernières années, et où nous nous retrouvons plus dans nos habitudes qu'à Gœttingue. Nous avons repris courage, et nous allons employer les loisirs qui nous sont faits malgré nous, à des travaux que, très-probablement, nous n'aurions pas entre-

<sup>1</sup> Dans nos *Mythes du feu*, nous avons indiqué un certain nombre de ces ressemblances, par exemple le baptême des vaches par la bague, les croyances relatives au gui, aux feux de la saint Jean, etc.

<sup>2</sup> Jacques Grimm le laisse clairement entendre dans la préface du *Dictionnaire*.

pris sans l'événement qui a troublé notre vie. Ce qui va surtout nous occuper pendant une série d'années, c'est un dictionnaire complet de la langue allemande en sept gros volumes, plutôt sur le plan de l'Académie *della Crusca* que de l'Académie française. Cet ouvrage, indispensable pour notre langue, ne viendra pas encore trop tard, et j'espère qu'il viendra juste à temps pour l'étranger. En considération de ce dernier point de vue, le sens des mots sera donné en latin, et en français quand la langue morte ne s'y prêtera pas. Tous les écrivains des trois derniers siècles, à partir de Luther, seront extraits, — naturellement par un grand nombre de collaborateurs, — ce qui fera un amas de matériaux vraiment étonnant.

» D'autres plans aussi recevront leur exécution. La Grammaire sera terminée et en partie refaite; et cet hiver j'imprimerai ma collection de documents juridiques <sup>1</sup> en deux gros volumes. Je pourrai m'en servir pour augmenter mes *Antiquités du droit*, et votre livre, dont le succès me fait grand plaisir, m'excite encore à d'autres projets.

» M. Marmier, qui est venu me voir dernièrement et que j'ai chargé de mes compliments à votre adresse, a dû vous dire que j'avais passé l'été en différents endroits, surtout à Erlangen, Leipzig et Iéna. Je voudrais revoir Paris; peut-être mes affaires me le permettront-elles l'année prochaine. Je suis bien touché de la part que les étrangers ont prise à mon sort. Combien chez eux j'aurais à voir et à apprendre de choses nouvelles et inattendues.

» Tout à vous, JACQUES GRIMM. »

Les deux frères se mirent donc courageusement à leur dictionnaire. Les travaux préparatoires en étaient déjà entamés, lorsqu'en 1841, sur les conseils d'Alexandre de Humboldt, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, dilettante passionné pour tout ce qui regardait l'érudition allemande, les appela à l'Académie de Berlin. Ils y trouvèrent à la fois une position éminente et la possibilité de remonter en chaire, si l'envie leur en prenait <sup>2</sup>, car le titre d'académicien donne à Berlin le

<sup>1</sup> *Weisthümer*.

<sup>2</sup> Ils ne firent de cours que pendant un petit nombre d'années, car jamais ils n'avaient eu ni l'un ni l'autre un grand goût pour le professorat, tout en y réussissant comme nous l'avons vu.

droit d'ouvrir des cours. Bien qu'il n'en soit pas en Allemagne comme en France, où toute la vie intellectuelle est concentrée à Paris, ils reçurent cependant à Berlin le surcroît d'ardeur que communiquent les grands centres littéraires. Ils y vécurent à côté de la célèbre Bettine, veuve de leur ami Achim d'Arnim, et la société de cette femme au cœur chaud et à l'imagination vive fut pour eux à la fois une grande jouissance et une puissante excitation au travail.

Peu de temps après son arrivée à Berlin, Jacques écrivait encore à M. Michelet <sup>1</sup> :

« Monsieur et ami,

» L'occasion que je trouve de vous envoyer la dissertation qui accompagne cette lettre me rappelle vivement combien j'ai laissé passer de temps sans vous donner de mes nouvelles. On pourrait croire que je dédaigne l'intérêt que vous m'avez témoigné et qu'ainsi je n'en suis pas digne. Mais n'en craignez rien ; comme dit Goethe, les fleurs de la reconnaissance pousseront sur un sol plus tranquille. Notre nouveau déplacement de Cassel dans ce pays passablement sablonneux <sup>2</sup>, m'a causé beaucoup de dérangement. J'espère que nous en serons récompensés, et dès aujourd'hui je dois reconnaître que j'en tire de sérieux avantages. Dieu m'a laissé mon frère bien-aimé, qui a été longtemps et gravement malade cet hiver. Nous sommes tellement accoutumés à vivre et à travailler ensemble, que je ne puis songer à ce que je serais devenu, si je m'étais trouvé seul. Nous travaillons à un dictionnaire complet de la langue allemande. La préparation des matériaux nous donne beaucoup de peine ; il nous faut avoir recours à une foule d'auxiliaires, qui souvent nous laissent dans l'embarras. Jusqu'ici nous n'avancions que lentement ; mais dans les années qui vont venir, si Dieu nous donne la santé, nous irons deux ou trois fois plus vite.

<sup>1</sup> Cette lettre ne porte ni lieu ni date, mais il est évident par le contenu qu'elle a été écrite de Berlin, en 1842.

<sup>2</sup> Cette expression un peu dédaigneuse ne fait que traduire le sentiment de regret avec lequel les deux frères avaient quitté Cassel et le peu de goût qu'ils avaient pour leur nouvelle résidence. Mais ils s'y trouvèrent bientôt si bien installés que leurs sentiments à l'égard de Berlin changèrent absolument et que Guillaume, qui avait été dans l'origine le plus opposé des deux à ce déplacement, fit l'éloge de la vie à Berlin devant tous les étrangers qu'il rencontrait. Voy. la page 32 de la notice que M. Hermann Grimm a publiée, à la suite du discours de Jacques Grimm sur son frère.

» Outre cela, j'ai mené à fin une collection de documents juridiques des campagnes <sup>1</sup>, en trois gros volumes ; j'ai dû me donner beaucoup de mal pour en réunir les matériaux épars. Il y a plus de mille pièces détachées, de valeur inégale, mais toutes, si je ne m'abuse, pleines d'intérêt pour notre ancien droit. Si fort que le sujet vous intéresse, ce recueil vous servirait peu tel qu'il est aujourd'hui ; j'attends la publication du quatrième volume qui va suivre, et où je donnerai des dissertations et des éclaircissements, pour vous envoyer tout ce fatras d'un seul coup...

» J'ai reçu le cinquième volume de votre *Histoire de France*, et j'admire la valeur croissante de cet ingénieux ouvrage qui n'est pas encore parvenu à la moitié. Votre histoire de la Pucelle m'a paru la partie la plus importante et la plus instructive.

» En dehors de votre livre, je n'entends pas dire qu'il se fasse grand'chose en France sur le moyen âge... Pourquoi ne publie-t-on pas les poèmes de Chrétien de Troyes ? Il y aurait énormément à en tirer <sup>2</sup>... »

A Francfort, en 1846, la vénérable salle du Rœmer reçut le congrès des germanistes (*Germanisten Versammlung*), qui préludait sans le savoir à des réunions d'un caractère plus accentué. Les deux frères ne pouvaient manquer de prendre part à ce mouvement de la nationalité allemande, qu'ils avaient tant contribué à susciter. A l'ouverture même du congrès, le doyen des poètes allemands, le vieux Louis Uhland prit la parole. « Il me semble, dit-il, que nous devons d'abord procéder sans retard au choix d'un président. On m'a exprimé le vœu, auquel je m'associe de tout mon cœur, de voir le choix tomber sur un homme qui, depuis bien des années déjà, tient tous les fils de l'histoire allemande ; plusieurs de ces fils sont même sortis pour la première fois de sa main, par exemple le fil d'or de la poésie, qu'il a su glisser jusque dans la science du droit allemand, que l'on avait

<sup>1</sup> *Dorfweistümer*.

<sup>2</sup> Le regret qu'exprimait J. Grimm en 1842 pourrait encore être répété aujourd'hui. M. Michelant, de la Bibliothèque impériale, a depuis longtemps préparé cette publication, dont chez nous l'Etat seul peut faire les frais ; mais d'explicables obstacles se sont opposés jusqu'ici à ce qu'il y fût donné suite. Ces retards sont d'autant plus regrettables qu'il s'agit de remettre en lumière une vraie gloire nationale, un des écrivains par lesquels, à un cer-

crue jusqu'alors si peu poétique<sup>1</sup>. Ai-je besoin de vous nommer Jacques Grimm ! »

Jacques, nommé président par acclamation, paya sa bienvenue par un discours patriotique où l'unité de l'Allemagne était affirmée, et les bornes de sa nationalité étendues fort au delà de ses frontières actuelles. Ce ne sont pas les fleuves, disait-il, qui limitent les nations ; ce sont les montagnes et les langues. Cela était à notre adresse, et avait pour but de réclamer l'Alsace et la Lorraine, et de nous repousser du Rhin aux Vosges<sup>2</sup>. On nous permettra de ne point nous rendre à cette théorie, et de croire que les nationalités ont encore d'autres conditions légitimes que celles-là, par exemple le bien-être et le libre consentement des peuples. On est avant tout de la nation dont on a l'intention d'être. Les Lorrains et les Alsaciens sont devenus Français depuis longtemps par le cœur, et ils le deviennent chaque jour de plus en plus par les mœurs et par la langue : voilà qui tranche la question. Pourtant Jacques Grimm a reconnu de trop bonne grâce sa partialité patriotique<sup>3</sup> pour qu'on puisse lui en vouloir d'une exagération de sentiments qui, après tout, faisait sa force, et à laquelle on doit, en partie du moins, ses admirables travaux.

Ce fut au congrès des Germanistes que Guillaume annonça publiquement le projet du dictionnaire et en esquissa le plan. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Jacques Grimm revit bientôt Francfort et son Rœmer. En 1848, la ville de Mülheim sur la Ruhr le députa au parlement national. En sa qualité d'ancien romantique et d'élève de Savigny, ses idées politiques n'étaient pas des plus avancées, mais il était foncièrement libéral. Il

tain moment, la littérature française a exercé le plus d'influence sur l'étranger. J. Grimm ne s'y trompait pas, et quand il demandait cette publication, il savait bien quels fruits en devait retirer l'histoire de la littérature allemande, et quelle lumière le *Perceval* de Chrétien de Troyes jetterait sur celui de Wolfram d'Eschenbach, qui n'en est à beaucoup d'égards que l'imitation.

<sup>1</sup> Tout en traduisant fidèlement, nous demandons grâce à nos lecteurs pour tant de métaphores ; qu'ils se souviennent seulement que l'orateur était un poète, un vieillard et un Allemand.

J. Grimm réclamait encore les provinces danoises, la Suisse allemande, la Hollande et la Belgique ; dans la dédicace à Gervinus, qui est en tête de son *Histoire de la langue allemande*, il exprime l'espoir que ces provinces ne seront pas toujours séparées de l'Allemagne.

<sup>2</sup> Dans la lettre à M. Michelet, du 1<sup>er</sup> décembre 1837, que nous avons donnée plus haut.

prit siège au centre de l'assemblée, afin de marquer autant que possible qu'il n'appartenait à aucun parti, et vota tantôt avec la gauche, tantôt avec la droite, suivant l'inspiration de sa conscience. Cette conduite, moralement irréprochable, annonçait peut-être une médiocre expérience politique. Rien ne rend le gouvernement parlementaire plus difficile que ces indépendants flottants, qui s'attachent et se détachent sans qu'on puisse compter sur eux. Mieux valent, au point de vue pratique, les partis pris des gens qui soutiennent résolument, sauf des cas exceptionnels, les amis qu'ils ont une fois adoptés. Les ministères issus des chambres, dans lesquels se résume en dernière analyse cette forme de gouvernement, ne sont possibles qu'à ce prix.

En une seule occasion, Jacques se mit en avant et paya de sa personne ; c'était dans la discussion sur le projet de constitution. « Messieurs, dit-il, je propose un article, et pour l'expliquer, j'ai peu de chose à dire. A ma grande joie, dans le projet de déclaration de nos droits fondamentaux, on a évité de répéter la formule française : Liberté, Égalité, Fraternité. Les hommes ne sont pas égaux, et au point de vue des droits ils ne sont pas frères. La fraternité est une idée religieuse et morale ; c'est ainsi que l'Écriture l'a exprimée, et telle est la meilleure manière de l'entendre. Mais l'idée de la liberté est si importante et si sainte, qu'il me semble nécessaire de l'affirmer en tête de notre déclaration des droits. Je propose donc que le 1<sup>er</sup> article du projet en devienne le second, et qu'il soit précédé d'un autre article ainsi conçu :

« Tous les Allemands sont libres ; le sol allemand ne souffre pas » l'esclavage. Il affranchit les étrangers non libres qui y mettent le » pied. »

« Ainsi du droit de la liberté je tire une puissante conséquence. Ailleurs, l'air qu'on respirait rendait esclave ; chez nous, l'air qu'on respire fait des hommes libres. Je crois que ce que j'ai dit suffit pour vous faire saisir ma proposition. »

Voilà tout ce que dit Grimm à l'assemblée de Francfort. On ajoute seulement, qu'un jour, un radical, peut-être un sot, peut-être simplement un homme de sens commun, fatigué de toutes les théories qui s'étaient dans cette réunion métaphysique, s'étant écrié qu'il ne vou-

lait plus entendre parler du développement historique, Grimm se sentit blessé dans ses plus chères convictions. Il répondit de sa place, comme si l'attaque eût été personnelle : « Ceux qui ne veulent pas entendre parler de l'histoire, l'histoire ne voudra pas entendre parler d'eux. »

On sait comment le mouvement de 1848 avorta. Jacques Grimm assista encore à Gotha, en 1849, aux funérailles du parlement de Francfort.

A cette époque si agitée de 1848, il fit paraître un de ses grands ouvrages, l'*Histoire de la langue allemande*, préparée avant les troubles politiques. Ce travail se relie essentiellement à la *Grammaire allemande*. Le titre n'en donne pas une idée exacte, car il n'est nullement question de suivre l'évolution de l'allemand pendant tout son cours ; il ne s'agit que des origines et de l'état le plus ancien. Les dialectes gothiques, scandinaves, haut et bas allemand, etc., sont examinés dans leurs lois caractéristiques, et comparés entre eux et avec les langues alliées de la race indo-européenne, ou géographiquement voisines, comme le finnois. Ces recherches avaient encore un but patriotique, la détermination de la race germanique et des nations qui l'ont constituée, et la démonstration de leur unité primordiale. Malgré les difficultés qu'il présente à la lecture, ce savant ouvrage est désormais une indispensable introduction, non-seulement à l'histoire de l'Allemagne, mais encore à celle des invasions barbares qui détruisirent l'empire romain.

La première livraison du *Dictionnaire allemand* vit le jour en 1852 ; il est inutile d'ajouter qu'elle fit événement. Guillaume Grimm en avait esquissé le plan dans le congrès des Germanistes de Francfort. « Le Dictionnaire, disait-il, doit embrasser la langue allemande telle qu'elle s'est formée en trois siècles. Il commence avec Luther et finit avec Goethe. C'est à bon droit qu'on rencontre, aux deux bouts du chemin parcouru, les noms de ces deux hommes qui ont donné à l'allemand son feu et sa douce saveur, comme le soleil de cette année a vivifié les bons vins. Les ouvrages des écrivains qui ont vécu dans l'intervalle ont été soigneusement extraits ; rien d'important n'a été négligé. » En d'autres termes, le *Dictionnaire* devait avoir pour

objet la langue allemande, depuis le xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, c'est-à-dire la dernière des trois périodes que Jacques, en sa Grammaire, avait distinguées sous les noms d'ancien, moyen et nouveau haut allemand; les deux premières n'y étaient rappelées et citées que pour éclairer la troisième. La plus grande importance était donnée, non-seulement au sens précis des mots appuyé par les citations des auteurs, mais encore aux recherches étymologiques pour lesquelles nos deux grands philologues n'avaient pas de rivaux.

Il n'appartient guère à des Français d'apprécier un dictionnaire purement allemand, et nous nous garderions de nous aventurer sur ce terrain, si nous ne nous y sentions en quelque sorte provoqué par des comparaisons irréfléchies et désobligeantes que, devant la tombe même de Jacques Grimm, on a lancées entre son œuvre et un dictionnaire français qui a commencé de paraître depuis quelques mois. « De même, a-t-on dit <sup>1</sup>, qu'Adelung avait imité et surpassé le *Dictionnaire anglais* de Johnson, Grimm a fait naître, en France, un ouvrage analogue, qui restera <sup>2</sup> fort au-dessous, au moins pour la finesse du sens linguistique et la puissance compréhensive. » Nous n'avons guère de goût pour les comparaisons de ce genre, toujours aisées à hasarder et difficiles à soutenir. D'ailleurs les conditions sous lesquelles le français et l'allemand peuvent être traités diffèrent si profondément, qu'il nous semble puéril de juger un dictionnaire allemand en le mesurant à un dictionnaire français, ou réciproquement. Le français est une langue de formation pour ainsi dire tertiaire, née des débris du latin mélangés avec un petit nombre d'éléments tudesques et celtiques. Quand on a remonté aux langues à qui ces débris appartiennent, l'étymologie française est complète et n'a pas besoin d'aller plus loin. La constitution de l'allemand est tout autre. Il est encore à l'état que nous nommerons secondaire, c'est-à-dire que, sauf les nuances dialectales et l'émoussement qui résulte de l'âge, une grande partie de ses mots ont conservé la physionomie sous laquelle la branche germanique s'est détachée du tronc indo-européen. Par conséquent, pour l'élucider, on est bien forcé de remonter aux origines,

<sup>1</sup> *Gazette de Cologne*, n<sup>o</sup> du 23 septembre 1863.

<sup>2</sup> *Weit zuruckstehen wird*: ce futur est précieux.

et de le comparer avec les autres rameaux de la famille, les langues slaves, celtiques, grecque, etc. L'étymologie allemande est à ce prix, sans cela elle existerait à peine. Les frères Grimm y ont excellé, mais ce n'est pas une raison pour déprécier des travaux qui devaient nécessairement suivre un autre cours. Voilà pour « la puissance compréhensive. » Quant à la « finesse du sens linguistique, » nous ne la contesterons pas davantage aux deux frères. Chaque article de leur dictionnaire constitue une petite, quelquefois même une assez longue dissertation, spirituelle, agréable à lire, et d'une rare délicatesse dans la distinction des nuances. Mais en quoi le dictionnaire de M. Littré leur cède-t-il à cet égard? Ne constate-t-il pas aussi les nuances les plus délicates de notre langage? Ne les appuie-t-il pas par une incroyable richesse de citations empruntées aux auteurs classiques, dont assurément nous sommes plus abondamment pourvus que l'Allemagne?

Sur ce point spécial, nous ne nous permettrions par nous-même aucune critique, mais il ne nous sera pas interdit de nous servir de celle que des Allemands compétents ont adressée au *Dictionnaire* des frères Grimm. M. Rodolphe de Raumer<sup>1</sup> leur a reproché d'être moins au courant de l'état classique de la langue que de son histoire antérieure. Il a signalé d'importantes lacunes dans le choix des auteurs où ils ont puisé leurs extraits. Pour n'en citer qu'une seule, il les accuse de n'avoir pas une seule fois introduit dans leur travail Christian Wolff, et d'avoir été ainsi amenés à élucider incomplètement plusieurs des termes philosophiques dont l'allemand actuel est si profondément pénétré. La langue philosophique n'est-elle pas aujourd'hui celle de tout le monde au delà du Rhin? Or, il ne paraît guère douteux que c'est Wolff qui l'a créée. Ce propagateur des idées de Leibnitz est le premier qui ait appliqué résolument l'allemand à la philosophie. Tout en s'écartant beaucoup de ses doctrines, Kant, Herder et leurs successeurs jusqu'à Hegel, en étaient nourris, et sa terminologie a été la base essentielle de leurs travaux, si bien qu'en plus d'une occasion

<sup>1</sup> Dans une dissertation critique sur le Dictionnaire, publiée en 1858 dans le *Journal des Gymnases autrichiens*, et reproduite dans un volume intitulé : *Gesammelte Sprachwissenschaftliche Schriften*, Francfort, 1863.

leurs obscurités se dissipent quand on remonte jusqu'à lui. C'est un auteur de cette importance, qu'au dire de M. de Raumer, les frères Grimm auraient entièrement passé sous silence, comme si, chez nous, le dictionnaire oubliait Descartes ou Condillac <sup>1</sup>.

Un autre reproche encore est adressé au *Dictionnaire*, non-seulement par M. de Raumer, mais par les amis les plus chauds des deux frères, notamment par M. Denhard, qui a écrit sur eux une excellente notice à laquelle nous avons beaucoup emprunté <sup>2</sup>. La préoccupation de l'histoire de la langue et de ses états primitifs a trop dominé chez eux, et les a entraînés trop loin. C'est ainsi que Jacques Grimm a proposé dans sa préface un système d'orthographe nouvelle, ramenée aux lois essentielles de l'ancienne langue. Cette réforme, qui porterait sans transition le désarroi dans les habitudes, échouera probablement, au moins dans son ensemble, comme tous les efforts systématiques échouent en cet ordre de questions. Bien plus, il voulait réformer les mots eux-mêmes, et régenter la langue actuelle au lieu de l'enregistrer en « greffier de l'usage. » Son erreur venait de sa *Grammaire*, où, après avoir déterminé les lois de l'ancien allemand, il a cru qu'elles s'appliquaient rigoureusement à toutes les époques de la langue. Ce qui s'y conformait, il l'a appelé organique ; ce qui s'en écartait, inorganique. En transportant cette méthode à son *Dictionnaire*, il arrive à condamner des formes en usage constant chez tous les écrivains depuis le XVI<sup>e</sup> siècle <sup>3</sup>. N'est-ce pas outrepasser les droits du lexicographe, et méconnaître que les langues, en dehors de leur développement organique, subissent les contre-coups de l'histoire, mille

<sup>1</sup> Par cette négligence, ils se sont privés d'éclaircir des mots capitaux, *Bewustsein* par exemple (conscience, mot à mot *consciens esse*), qu'ils donnent sans le décomposer, et pour lequel ils ne citent rien d'antérieur à Kant. Or, c'est dans Wolff qu'on voit le mot à son origine et avant la soudure de ses éléments. On y trouve des phrases comme celle-ci : *Das erste was wir von uns angemercket haben war dass wir uns unserer und anderer Dinge ausser uns bewust sind.* « La première observation que nous avons faite, c'est que nous sommes consciens de nous mêmes et d'autres choses en dehors de nous. » Il est clair que cette phrase contient la clé du mot *Bewustsein*. Un chapitre est intitulé : *Warum wir von Bewust Seyn den Anfang machen.* « Pourquoi nous commençons par le consciens esse. » Voilà le mot qui se forme. De telles citations sont la meilleure des explications.

<sup>2</sup> *Essai sur les frères Grimm, leur vie et leurs travaux*, par le Dr B. DENHARD, Hanau, 1860 (en allemand).

<sup>3</sup> Il veut, par exemple, qu'on dise *der Böge*, l'arc, les arcs, au lieu de *der Bogen*, *die Bögen*, qui sont seuls usités, parce que cette forme faible est en contradiction avec l'adoucissement (*Umlaut*) du pluriel.

accidents, mille influences étrangères dont il faut prendre son parti, une fois que l'usage littéraire les a consacrés? La vie des plantes est assurément plus régulière, plus « organique » encore que celle de l'esprit. Cependant on ferait le tour de la terre avant de trouver un arbre où les lois absolues d'expansion des rameaux ne soient pas troublées par des influences extérieures qui font avorter les uns et déforment les autres. Que dis-je, les planètes elles-mêmes ont leurs perturbations. Il ne faut pas plus exiger des langues que la nature n'exige des végétaux et des astres.

Mais rien au monde n'est parfait, et quoi qu'il en soit de ces critiques, que nous indiquons un peu par représailles, le *Dictionnaire* des frères Grimm n'en demeure pas moins un monument qui fera époque dans la littérature allemande, et qui clôt magnifiquement leur œuvre admirable et digne de tous les respects.

Une lettre de Jacques Grimm, que M. Adolphe Regnier, à qui elle était adressée, veut bien nous communiquer, nous mettra parfaitement au courant de ses travaux et de son état d'esprit au moment où parurent les premières livraisons de son *Dictionnaire*. Elle avait pour objet principal de remercier M. Regnier pour un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions, et dans lequel les travaux du grand germaniste étaient excellemment appréciés.

\* Berlin, 23 mai 1833.

» Vous devez être étonné, Monsieur, que je n'aie pas encore répondu à votre aimable lettre du 14 janvier, et que je ne vous aie pas remercié de l'envoi qui l'accompagnait, et dont j'ai été à la fois surpris et flatté. Depuis trois mois tout cela est entre mes mains, et la réponse m'est rendue plus aisée encore par la licence que je peux prendre de vous écrire en allemand, cette langue vous étant familière. Aussi ne s'est-il pas passé de semaine que je n'aie songé à satisfaire à mon devoir et au sentiment de mon cœur. Seulement, j'ai été tout ce printemps malade, non pas au lit, mais assez souffrant pour me trouver hors de mon ornière habituelle. C'était une intermittence du pouls qui, tantôt par son augmentation, tantôt par son affaiblissement, me donnait des nuits agitées et sans sommeil. Au retour de la chaleur.

mon état s'est amélioré, et je me sens libre depuis trois semaines. Dans cet intervalle, toutes les heures où je me trouvais mieux ont dû être consacrées au *Dictionnaire allemand*, dont je ne saurais dire si l'exécution, commencée peut-être cinq ans trop tard, contribue davantage à soutenir mon esprit ou à consumer mon corps. Mais quand on a ses soixante-huit ans passés, et qu'on a pris l'habitude d'étudier toujours et de travailler sans relâche, on ne change plus sa nature.

» Mais assez sur ces empêchements que vous voudrez bien me pardonner. J'apprends à connaître et à honorer en vous un homme qui, versé à un degré bien rare en France dans la langue et la littérature allemandes, a donné à mes livres une attention inespérée, et veut bien tirer parti de ce qu'il y a trouvé de bon et de nouveau, en passant sous silence les lacunes et les erreurs. Il est vrai que notre manière d'étudier et de nous présenter au public diffère de la manière française, souvent, sans doute, à notre détriment. Cela tient à notre éparpillement et à notre impuissance politique. Nous nous complaisons aux petites choses et aux détails, sans nous soucier de l'effet que nous produirons, et sans prendre pour but l'influence que nos œuvres exerceront sur le monde. Il nous semble que c'est assez d'exposer loyalement ce qu'on sait sur un sujet et ce qu'on en a tiré. Dans mes recherches, il faut considérer l'ardeur et la passion qui les ont soutenues ; mais je n'ai jamais songé à rendre la voie plus aisée au lecteur qu'elle ne me l'avait été à moi-même. En général, je trouve en moi du zèle pour étudier, mais non pour instruire les autres ; et s'il m'est arrivé çà et là de leur apprendre quelque chose, j'en apprenais pour moi-même incomparablement davantage <sup>1</sup>...

» Je diffère avec vous sur quelques points, par exemple, sur le jugement relatif à la langue gothique. Vous lui reconnaissez d'éminentes qualités, mais vous ne croyez pas qu'elle eût en elle de quoi se perfectionner davantage. Pour moi, je pense que si les Goths n'avaient pas disparu d'entre les nations, le monde aurait peut-être pris un autre aspect. Dans leur nature comme dans leur langue, il y avait quelque

<sup>1</sup> Dans son discours sur son frère (*Rede auf Wilhelm Grimm*, p. 21), Jacques Grimm a répété le même aveu : « Ma devise est : Plutôt apprendre qu'enseigner (*besser gelernt als gelehrt*) ; et je sens bien que l'élément pratique et didactique est ce qui manque à ma grammaire. »

chose de doux, et un germe d'esprit qui a péri avec eux. Chaque fois que je lis Ulfilas, il m'en reste une impression favorable, pendant que les dialectes des Francs et des Alamans me semblent inégaux et sans unité.....

» Quant au *Dictionnaire allemand*, cinq livraisons ont paru et la sixième est sous presse. En approuvez-vous le plan et l'exécution ? Il me semble que c'est la première fois, pour un idiome moderne, qu'on essaye de se rendre maître de toute la langue vivante, en y comprenant les expressions qu'elle a perdues dans les derniers siècles. Dans ce but, l'exactitude et l'abondance des citations étaient indispensables. Il ne s'agissait pas d'interdire certains mots aux écrivains présents ou futurs, mais de les mettre à même d'en tirer quelques-uns de la désuétude. Avant tout, le but était d'instituer les archives complètes de la langue réelle <sup>1</sup>, actuelle ou passée, quelque usage qu'on en dût faire. Si l'on peut continuer comme nous avons commencé, on ne se plaindra plus de la sécheresse des lexiques..... »

Le dictionnaire et les travaux énormes qu'il imposait, n'empêchèrent pas les deux frères de prendre part aux travaux de l'Académie de Berlin, où ils comptaient parmi les membres les plus éminents. Guillaume y communiqua en 1857 une dissertation sur le Mythe de Polyphème <sup>2</sup>. C'est la dernière œuvre qu'il ait publiée. Cette intéressante étude rapproche avec finesse la fable de Polyphème des légendes analogues qui existent chez les autres nations d'Europe et d'Asie. On y regrette seulement l'absence des recherches philologiques, qui seules pourront éclairer à la fois l'origine et le sens de ce mythe.

L'activité admirable de Jacques éclata, depuis 1851 jusqu'à sa mort, dans une série de dissertations académiques, pour lesquelles on conçoit à peine qu'il ait trouvé du temps, au milieu de tant d'autres travaux. Nous n'essayerons pas d'en donner ici une nomenclature complète ; rappelons seulement les dissertations sur le changement des personnes verbales dans le discours, sur le dieu Amour, sur les noms de femme tirés des fleurs, sur les noms du tonnerre, etc.

<sup>1</sup> Nous avons vu tout à l'heure que Grimm a quelquefois dépassé le but qu'il se propose ici.

<sup>2</sup> La *Revue germanique* en a donné la traduction, t. IX. p. 589-618.

En 1851, il lut à l'Académie de Berlin un discours sur l'origine du langage, qui fit une grande sensation comme représentant l'avis d'un des hommes les plus compétents sur ce sujet obscur et difficile <sup>1</sup>. On a contesté, avec raison je crois, plus d'une des vues qu'il expose, mais on ne saurait méconnaître ni la profondeur ni l'indépendance de pensée qui s'y manifestent à chaque page. A propos de la théorie qui fait du langage l'objet d'une révélation divine, Grimm se prononce nettement contre toute intervention miraculeuse dans la nature et dans l'histoire et déclare qu'à ses yeux « il n'existe pas de mystère qui aboutisse au surnaturel <sup>2</sup>. »

Il y a loin de ce rationalisme si expressément formulé, aux idées mystiques de l'école romantique dont les frères Grimm avaient fait partie à l'entrée de leur carrière. Le romantisme allemand n'avait pas été, comme le romantisme français de 1827, une pure révolte littéraire, se rejetant vers les formes de l'art au moyen âge par simple réaction contre le goût classique, sans conséquence pour les doctrines. Le mouvement germanique avait bien plus de portée. Pour se donner une idée des romantiques allemands, tels que les Schlegel, Novalis et les Gœrres, il faut songer à Chateaubriand écrivant le *Génie du Christianisme*, et encore exagérer violemment ce que le goût de l'auteur français a tempéré. C'était tout un système de réaction contre le xviii<sup>e</sup> siècle, où le moyen âge était réhabilité pour le fond comme pour la forme. Malgré les efforts de Gœthe, cette doctrine était en pleine effervescence dans la jeunesse des Grimm, et l'on conçoit sans peine qu'ils se soient alliés à la seule école qui prit intérêt, dès l'abord, à leurs profondes études sur le moyen âge allemand. Mais s'ils y participèrent, ce fut en purs romantiques à la française, uniquement préoccupés de langue, d'histoire et de littérature, et s'intéressant au passé sans songer à le restaurer politiquement.

A l'occasion du fameux jubilé de Schiller, qui fut célébré dans toute l'Allemagne au mois de novembre 1859, Jacques Grimm prononça devant l'Académie de Berlin un discours sur Schiller et sur Gœthe <sup>3</sup>,

<sup>1</sup> Ce discours a été traduit en français par M. F. de Wegmann, Paris, Franck, 1859.

<sup>2</sup> P. 27 de la trad. fr. Voy. dans tout le discours le développement hardi de cette opinion.

<sup>3</sup> Il en a été donné une traduction dans la *Revue germanique*, t. VIII, p. 691-714.

qui contenait des déclarations analogues et tout aussi accentuées, et s'élevait avec énergie contre le faux piétisme dont l'Allemagne a tant souffert. Il soutenait la libre religion d'esprit et de vérité qui unit, contre le culte de la lettre qui divise; et il rappelait ces vers célèbres de Schiller :

• Quelle religion je reconnais ? — Aucune de toutes celles  
Que tu me nommes. — Et pourquoi ? — Par religion ! »

En tout cela il s'agissait seulement de revendiquer le respect dû à la libre pensée en général, car jamais, en religion comme en politique, Grimm n'accepta le joug d'une secte ni d'un parti.

Ce discours et les autres ont été fort appréciés en Allemagne, non pas seulement pour le fond, mais aussi pour la forme qui est essentiellement allemande, c'est-à-dire poétique et sentimentale autant que philosophique. Ceci nous amène à dire quelques mots du style des frères Grimm, au point de vue de notre goût français. Il est vrai qu'un étranger n'a pas le droit de se prononcer en cette matière; mais il peut toujours exprimer, ou si l'on veut, avouer son impression.

La plume des deux frères a touché à bien des sujets divers. Leurs contes, dont la rédaction au moins leur appartient en propre (surtout à Guillaume), sont des chefs-d'œuvre dont ceux-là seuls peuvent se faire une idée, qui ont eu le bonheur de les lire dans l'original. Jamais l'érudition ne s'était faite si littéraire; jamais la littérature n'avait si bien réussi à se mettre au niveau de la naïveté du peuple. Il n'y a pas un trait, pas un mot qui détonne dans ces deux volumes; et cependant on sent qu'un goût sévère a élagué les superfluités, écarté les scories grossières dont le peuple lui-même ne saurait débarrasser sa pensée. La simplicité de ces contes est le comble de l'art. En général, les frères Grimm sont des écrivains accomplis, lorsqu'au milieu de leurs travaux les plus techniques, ils rencontrent quelque trait de narration,

Welche Religion ich erkenne? — Keine von allen  
Die du mir nennst. — Und warum keine? — Aus Religion.

quelque légende à raconter. Il est visible que les légendes ont été le champ où s'est le plus exercé leur esprit.

On sait que d'ordinaire les auteurs sont loin de mettre en œuvre toutes les ressources que leur offre la langue. Chacun de nous, en parlant ou en écrivant, ne tourne guère que dans un cercle de deux ou trois mille mots, et il a suffi de 5642 vocables différents pour composer l'Ancien Testament tout entier. A cet égard, le style de Jacques Grimm est singulièrement remarquable par la richesse et la variété de son vocabulaire; mais y a-t-il à s'en étonner, quand on songe qu'il a passé une partie de sa vie à recueillir et à comparer des mots?

Si l'on jugeait à la française le style technique des deux frères, on le trouverait plus d'une fois négligé, lourd et diffus. Les érudits allemands travaillent pour eux et non pour les lecteurs; nous avons vu, à cet égard, les aveux de Jacques, et son neveu nous apprend <sup>1</sup> que tous ses livres ont été imprimés tels qu'ils avaient été écrits de premier jet, sans brouillon ni rature. Avec un si grand laisser-aller de composition, la clarté devient un mérite fort rare, et il faut savoir gré à ceux qui, comme les frères Grimm, ont pu la faire régner encore dans ces accumulations de science où la richesse engendre trop souvent la confusion. On leur accorderait plus difficilement cet éloge dans les occasions où ils doivent généraliser et exprimer des idées philosophiques, par exemple, dans les préfaces de Jacques, et dans ses discours sur l'origine du langage et à propos du jubilé de Schiller. Les choses dites sont excellentes et au fond parfaitement compréhensibles; mais la manière de les exposer, toute poétique et colorée, pêche en plus d'un endroit par un certain relâchement du lien logique. On y cherche quelquefois en vain la transition d'une idée à l'autre; on voudrait plus de rigueur dans les déductions et un enchaînement plus serré dans la suite des pensées.

Jacques sentait ce défaut, qui tenait peut-être à son habitude d'écrire pour lui-même et du premier jet; mais, comme il arrive souvent, dans son impuissance à le corriger, il s'en faisait un mérite. « Il me semble, disait-il <sup>2</sup>, que les travaux allemands ont en généra.

<sup>1</sup> P. 35 de la notice citée plus haut.

<sup>2</sup> Préface de l'*Histoire de la langue allemande*.

cette qualité, de ne pas prétendre à dire le dernier mot sur les questions et de ne pas aller trop vite au but. Ils se plaisent à s'arrêter chemin faisant à quelque endroit imprévu, où ils défrichent un coin qui verdra encore, lorsque le champ principal aura passé en d'autres mains. Les livres français, et même les anglais, par cela même qu'ils attachent trop d'importance à l'union de la forme avec le fond, ne sont plus lisibles dès qu'ils ont un peu vieilli. » Ce culte de l'accessoire aux dépens du principal, dont Jacques se vante ici, et qui est le contraire du précepte classique, *semper ad eventum festina*, ne nous révèle-t-il pas en partie le motif qui rend pour nous les livres allemands, — et même souvent les phrases allemandes, — si obscurs, si chargés d'incidents et si pénibles à suivre ?

Mais là où la chaîne des raisonnements n'a rien à faire, quand il s'agit d'observations de détail, de finesse dans les aperçus, de couleur légendaire, ou simplement d'émotion vraie et de juste sensibilité, le style des Grimm reprend toutes ses qualités. Nous en citerons, pour seul exemple, la page que Jacques a inscrite en tête du troisième volume de sa *Grammaire*. Il s'adresse à son frère Guillaume, qui, à cette époque, en 1831, relevait d'une très-sérieuse maladie :

« Mon cher Guillaume, lorsque, l'hiver dernier, tu fus si malade, je dus penser, moi aussi, que tes yeux fidèles ne tomberaient peut-être plus sur ce livre. J'étais assis à ta table, sur ta chaise, et je voyais, plongé dans une inexprimable tristesse, avec combien d'ordre et de netteté tu avais lu et extrait les premiers volumes de mon ouvrage; il me semblait alors que je ne l'avais écrit que pour toi, et que, si tu m'étais ravi, je ne pourrais plus du tout achever de l'écrire. La grâce de Dieu nous a protégés et t'a laissé à nous; aussi, en toute justice, est-ce à toi que le livre appartient. On dit, il est vrai, que certains livres sont écrits pour la postérité; mais il est pourtant encore bien plus vrai qu'en même temps chacun d'eux appartient avant tout au cercle étroit où nous vivons, que c'est là seulement qu'on a la clef de son sens le plus intime, qui ensuite demeure fermé pour tous. Du moins, quand tu me lis, toi qui connais exactement ma manière, ce qu'elle peut avoir de bon comme ce qui lui manque, j'en suis plus heureux que d'être lu par cent autres qui çà et là ne me comprennent

pas, ou à qui mon travail, dans mainte partie, est indifférent. Mais toi, ce n'est pas seulement à cause du sujet, mais encore à cause de moi-même, que tu me suis avec l'intérêt le plus égal et le plus constant. Puisses-tu donc être fraternellement satisfait de tout ceci <sup>1</sup>. »

Ce frère si chéri mourut avant son aîné, et sa perte fut la plus grande douleur que Jacques eût jamais ressentie. Il avait toujours existé entre eux une fraternité toute particulière par rapport au reste de la famille. Ils n'étaient qu'à un an de distance. On les éleva comme deux jumeaux, toujours ensemble et vêtus exactement de même. Pendant les longues années de l'enfance, ils n'eurent qu'une chambre et qu'un lit et travaillèrent à la même table. Plus tard, étudiants, la même chambre les réunit encore avec deux tables de travail et deux lits. Quand ils furent hommes, ils n'eurent longtemps qu'un seul cabinet d'étude, et leur plus grande séparation consista à la fin à travailler dans deux cabinets contigus. Ce petit éloignement était devenu nécessaire à cause de la différence qui se prononçait dans leurs habitudes et leurs dispositions d'esprit. Guillaume ne pouvait rien faire qu'au sein du plus absolu silence ; la moindre interruption jetait le trouble dans sa pensée. Aussi avait-il réglé l'emploi de son temps, le jour à l'étude, le soir à la famille, aux amis et aux visites du dehors. Jacques accordait moins à la vie mondaine, et laissé à lui-même il aurait travaillé indéfiniment ; mais on pouvait le déranger sans crainte, et il s'interrompait volontiers pour apprendre une nouvelle, pour lire le journal et pour causer politique, ce qui l'amusa toujours beaucoup. Il recevait toutes les visites qui se présentaient, et se remettait ensuite à la besogne, sans que le fil de ses idées en fût rompu. Ces petites particularités sont d'autant plus curieuses à noter, que l'effet en est opposé à l'apparence. Guillaume, qui ménageait tant la suite de ses idées, n'a guère donné que des œuvres qui n'exigeaient pas une grande concentration d'esprit, et Jacques, qui prenait si peu de précautions à cet égard, a été à beaucoup près le plus producteur et le

<sup>1</sup> Nous empruntons cette traduction au savant mémoire intitulé : *Recherches sur les langues germaniques*, que M. Adolphe Regnier a lu en 1847 à l'Académie des Inscriptions. Cette belle étude, dont la continuation est vivement désirée, contient une appréciation magistrale des travaux linguistiques de Jacques Grimm.

plus penseur des deux. D'un côté était la volonté, mais de l'autre le don naturel, toujours plus fécond.

L'ardeur de l'érudition n'avait pas empêché Guillaume de se marier. Les Berlinoïses, qui sont les méchantes langues et les plaisants de l'Allemagne, s'en amusèrent un peu; on raconte (nous ne garantissons pas l'anecdote), qu'un vaudeville <sup>1</sup> fit allusion aux embarras des deux frères, sentant bien qu'un des deux au moins devait prendre femme pour introduire de l'ordre et des soins dans la maison, mais reculant l'un et l'autre devant les soucis, et surtout devant les distractions du ménage. Ce fut le plus jeune qui se dévoua. Il épousa, en 1825, Henriette-Dorothee Wild, fille d'un apothicaire de Cassel, une personne simple et douce, façonnée à la vie de famille et aux soins domestiques, et que M<sup>me</sup> Grimm la mère avait connue et aimée en son enfance. Ce mariage fut très-heureux, et loin de troubler l'intimité des deux frères, il la resserra encore, car M<sup>me</sup> Grimm présida au ménage commun de « ses maris, » comme elle disait en plaisantant naïvement <sup>2</sup>. Guillaume eut plusieurs enfants, dont un, M. Hermann Grimm, est aujourd'hui un écrivain estimé en Allemagne; il a épousé la fille d'Archim et de Bettine d'Arnim.

Guillaume Grimm mourut des suites d'un anthrax, quelques jours après les fêtes du jubilé de Schiller, le 16 décembre 1859, dans sa soixante-quatorzième année. De grands hommages funéraires lui furent rendus, mais on remarqua avec douleur que, des sept professeurs de Göttingue, son frère et Gervinus accompagnèrent seuls son cercueil.

Le coup fut bien rude pour Jacques, mais son énergie morale et sa force physique en triomphèrent, et le chagrin ne le fit ni faiblir ni interrompre un instant ses travaux <sup>3</sup>. Dès le 26 janvier suivant, il reparaisait à l'Académie des sciences de Berlin, et, pour célébrer le jour natal de Frédéric le Grand, il lisait un discours en l'honneur de la vieillesse, où il affirmait qu'elle n'est pas une décadence, mais une plénitude et un couronnement de la vie. « La vieillesse, disait-il, a pour ornement la liberté de la pensée; la parure du vieillard est dans son

<sup>1</sup> Le titre de cette facétie était : *Wer soll heirathen?* « Lequel des deux se mariera? »

<sup>2</sup> DENHARD, p. 31.

<sup>3</sup> Notice d'Hermann Grimm, p. 26.

courage d'envisager en face la vérité et d'en porter témoignage, en politique comme en religion. C'est ce qui fait de lui l'Ancien du peuple, auquel appartient, grâce à ses années, le privilège de déterminer et de prononcer le droit. »

Cette verte vieillesse est bien représentée dans le beau portrait gravé qui est en tête du *Dictionnaire*. Guillaume y est aussi figuré au naturel, avec son air sùffrant, un peu triste et timide; on dirait une plante faible qui a besoin de s'appuyer, ou encore un astre satellite qui emprunte d'un plus fort que lui la lumière et le mouvement; mais cette lumière d'emprunt suffit pour qu'il réfléchisse lui-même une douce clarté. Tout autres sont les traits de Jacques : énergiques, accentués, éclatants, pleins de finesse et de vivacité, avec quelque chose de pénétrant et de dominateur. Au fond de ce portrait si vif, on sent pourtant la rêverie allemande, avec ce qu'elle a de flottant et d'un peu vague. Ce caractère essentiel de la poésie germanique se retrouve, en effet, chez les Grimm, et leur originalité est en partie d'avoir allié l'imagination et la science, et d'avoir créé pour ainsi dire l'érudition poétique.

Leurs plaisirs étaient en rapport parfait avec le côté intime et familier de la poésie allemande : ils aimaient passionnément les fleurs, et se livraient à la culture des plantes sur les fenêtres, la seule qui fût à leur disposition. Guillaume cultivait de préférence les primevères, Jacques les giroflées et les héliotropes. Jacques aimait aussi à voir deux ou trois fleurs coupées dans un vase sur sa table de travail. Mais son goût dominant était pour les livres. Sauf quelques ouvrages très-usuels et sous la main, les deux frères n'eurent jamais qu'une seule bibliothèque, et c'était Jacques qui l'administrait avec la science et l'amour d'un bibliothécaire consommé. Souvent il se promenait devant les tablettes, en tirait un volume, le considérait quelques instants, et le remettait à sa place avec une évidente satisfaction. C'était une joie pour lui que de se lever et d'aller tout droit mettre la main sur un ouvrage que les autres cherchaient; il le trouvait sur le champ, même la nuit sans lumière. Comme les véritables amateurs, il prêtait fort peu ses livres, qui, d'ailleurs, ne pouvaient guère sortir de chez lui, étant pleins de notes marginales et de feuilles volantes écrites de la main des deux

frères. Souvent, quand un ouvrage manquait d'index, chacun d'eux lui en faisait un à sa façon.

Un des soucis de Jacques dans sa vieillesse, était que sa bibliothèque ne fût dispersée après lui. Lorsqu'à son lit de mort on voulut faire entendre encore quelque chose d'agréable à son oreille défaillante, on l'assura que sa bibliothèque serait conservée avec soin. Ce furent peut-être les dernières paroles qu'il entendit.

Jusqu'à son dernier jour, outre le *Dictionnaire* auquel il travaillait sans relâche, il ne cessa de préparer et de projeter des œuvres nouvelles. Il songeait à un ouvrage sur les anciennes mœurs allemandes et à un autre sur Ossian ; il voulait écrire une introduction aux contes et achever sa grammaire. Le IV<sup>e</sup> volume des *Documents juridiques*, contenant les dissertations et les explications, était presque terminé, et on a trouvé dans ses papiers un discours sur son frère Guillaume, que, sans doute, il comptait lire à l'Académie et auquel il ne manquait que le dernier feuillet <sup>1</sup>. Le dernier écrit qu'il ait publié, est une dissertation insérée aux *Gelehrten Anzeigen* de Gœttingue, sur le *Reinhard* de M. Jonckbloet et sur les légendes relatives aux animaux.

Sa dernière maladie dura quinze jours seulement. Il allait mieux, lorsque, le 20 septembre 1863, une soudaine attaque d'apoplexie lui paralysa la langue et tout un côté du corps. Il ne reprit pas entièrement connaissance, et mourut le soir même ; il avait près de soixante-dix-neuf ans.

En lui s'est éteint un des derniers représentants de la grande génération dont Gœthe avait été l'ainé et le chef, et à laquelle appartenaient des hommes tels que Schelling et Hegel, Beethoven et les deux Humboldt. Le vénérable linguiste Franz Bopp est peut-être aujourd'hui le seul survivant de ces hommes énergiques et féconds qui ont, d'un seul coup, porté la science et l'art allemands au niveau et souvent au-dessus des nations contemporaines. La génération qui vient après eux suit leurs traces, au moins dans les sciences, et achève ce qu'ils ont commencé. Elle complète leurs vues, en corrige les imperfections,

<sup>1</sup>Ce discours a été publié par M. Hermann Grimm ; c'est plutôt un éloge qu'une biographie.

apporte un esprit de précision et d'exactitude et une clarté inconnue jusqu'ici en Allemagne. Mais quelle différence de souffle et de grandeur !

Le rôle particulier des frères Grimm se résume à nos yeux dans le sentiment patriotique. On peut dire, et les dates concordent avec ce caractère de leurs travaux, qu'ils ont puisé dans la guerre de la délivrance leur principale inspiration. Le but de leur vie a été d'élever à l'Allemagne un monument national, et d'en faire revivre le passé pour en préparer l'avenir. Au fond, ce sont de grands historiens, mais ils ont pris la tâche par son meilleur côté. Au lieu de s'arrêter aux événements, spectacle toujours lamentable et fait pour dégoûter de l'histoire, ils ont pénétré jusqu'aux profondeurs dernières et aux éléments dont se compose l'existence intime des peuples ; ils ont ramené au jour la poésie et les croyances populaires, le droit coutumier qui précède la science des jurisconsultes, enfin la langue, qui résume tout et reflète la vie collective et spontanée des masses dont elle est le produit. L'entreprise était gigantesque ; ils l'ont menée à bien et presque achevée, grâce à l'ardent patriotisme qui les soutenait.

En France, nous aurions du mal, non-seulement à trouver de pareils hommes, mais même à comprendre leur passion. Notre patriotisme n'a rien de rétrospectif. La révolution littéraire du xvii<sup>e</sup> siècle et la révolution politique de 1789 nous ont fait divorcer à jamais avec notre passé. Loin de l'aimer, nous le regardons presque comme un ennemi. Le gros de la nation n'a pas de souvenirs qui remontent plus haut que la république et l'empire ; les partis les plus arriérés ne cherchent pas leur tradition au delà de Louis XIV. Quand nos romantiques politiques ont voulu aller plus loin et réhabiliter le moyen âge, quand ils se sont appelés les fils des croisés, ils ont paru à la fois ridicules et odieux. Chacun de nous n'acceptant ainsi qu'une certaine époque qui correspond à ses opinions, nous ne soutenons pas nos historiens d'un bout à l'autre de leur œuvre. Au contraire, le patriotisme des frères Grimm a pu s'étendre à leur histoire tout entière et à tous ses moments. Ils n'ont rien répudié du passé, et, l'esprit national leur répondant, ils en sont devenus les représentants par excellence. L'unité

allemande a été réalisée par eux quant aux origines et à la littérature : si jamais elle s'organise politiquement, c'est à eux que, sous peine d'ingratitude, elle devra les premières statues.

---

## APPENDICE

---

TEXTE ALLEMAND DES LETTRES CITÉES DE JACQUES GRIMM <sup>1</sup>

---

A. M. MICHELET

Göttingen, 13 merz 1837.

Verehrter herr,

Vor acht tagen endlich habe ich auf einmal von Strassburg Ihre französische geschichte und 49 bogen eines neuen werks, dessen titel ich noch nicht weiss, erhalten. für jenes geschenk meinen aufrichtigsten dank; und das andere buch hat mir fast noch mehr freude gemacht. man könnte es eine vermehrte und veredelte bearbeitung meiner rechtsalterthümer nennen. Sie haben die gesichtspuncte zugleich erweitert und vereinfacht; in dieser gestalt wird die untersuchung viel anziehender sein, und das herbe meines, freilich auf ganz andre leser berechneten werks glücklich ausgeschieden haben. ausserdem ist von Ihrer hand so viel eigenthümliches und neues hinzugehan worden, dass von der geringen wirkung meiner arbeit hier in Deutschland gar nicht mehr auf die grössere, die der Ihrigen in Frankreich bevorsteht, geschlossen werden darf. vielleicht wird man dennoch noch etwas deutschen beigeschmack darin finden und wegwünschen. mir ist es um so werther; ich weiss unter meinen landsleuten keinen, der so genau eingegangen ist in meine ideen und gefühle; Sie haben das bild voll-

<sup>1</sup> Nous reproduisons le plus exactement possible l'orthographe suivie par J. Grimm. Quant aux retranchements qui sont indiqués par des points, nous avons supprimé, d'abord les détails particuliers qui n'offraient aucun intérêt, et ensuite certaines appréciations de personnes encore vivantes, et d'autres passages que Grimm aurait été bien fâché de rendre publics. Il y a des bienséances qu'il faut respecter, et une correspondance contemporaine ne peut être traitée avec la même liberté que lorsqu'un siècle a passé dessus.

ständig gefasst und mitempfunden, was in meiner seele von unserm alterthum schwebte, ich reihe Ihnen dafür dankbar die hand.

Sie können ermessen, dass ich seit erscheinung meines buchs vieles hinzuge-  
lernt habe, und es vielleicht etwas besser machen werde, wenn es zu einer  
neuen auflage kommt. ich wünsche aber vorher und vor allem eine samlung  
von 600-800 weisthümern (records) herauszugeben, deren wichtiger und rei-  
cher inhalt mir damals so gut wie gar nicht bekannt war. an diese samlung  
denke ich hand anzulegen, sobald der vierte theil meiner grammatik, der jetzt  
gedruckt wird, beendet sein wird.

... Ihrem freunde, dem edlen, gelehrten Burnouf hinterbringen Sie meinen  
herzlichsten gruss und dank. er hat mich neulich wieder mit seinen scharfsin-  
nigen untersuchungen über die inscriptions cunéiformes beschenkt <sup>1</sup>.

mit der grössten aufrichtigsten hochachtung  
der Ihrige

JACOB GRIMM.

### AU MÊME

Göttingen, 24 merz 1837.

Unsere briefe haben sich gekreuzt... Ihre ausführliche einleitung erwarte ich  
mit verlangen; Sie werden darin viel scharfsinniges und höchst lesenwerthes  
entwickeln. im allgemeinen können wir Deutsche schon zufrieden sein mit den  
fähigkeiten die Sie uns beilegen; versteht sich das solche charakteristiken im ein-  
zelnen eine menge ausnahmen leiden, die zu unserm nachtheil, anderemal zu  
unserm vortheil gereichen.

.... Ihre histoire de France ist ein geistvoller buch, in dem aber manches ent-  
halten ist, vorüber ich anders denke, namentlich auch über die ältere gallische  
und celtische geschichte, in welcher hoffentlich noch viel aufzuräumen ist. an  
celtische sprachstudien wird die reihe auch einmal kommen, jetzt liegen sie in  
wahrer barbarei.

Ich bin mit grössten hochachtung, Ihr  
ergebenster

JACOB GRIMM.

### AU MÊME

Göttingen, 1 dec. 1837.

Ich bin freilich in grosser schuld, dass ich für Ihre gütige zusendung der

<sup>1</sup> Cet alinéa et la lettre suivante, ne rentrant pas dans notre cadre biographique, n'ont pas été compris dans notre traduction. Nous les donnons ici à cause de l'intérêt qu'ils offrent pour l'appréciation de notre Eug. Burnouf et pour celle des études celtiques.

bücher so spät danke. erst trat die feier unseres jubilaeum dazwischen, hernach eine kleine herbstreife, der beginn der wintervorlesungen, und unsere politische unruhe, von welcher Sie, wenn Sie deutsche artikel in den zeitung nicht überschlagen, wol unterrichtet sind. diese innere aufregung verursacht, dass ich auch heute kürzer schreibe, als ich mir vorgenommen hatte.

Die einleitung zu Ihren *origines du droit français* habe ich mit grosser freude gelesen. sie ist voll geist und feinheit, in den gedanken wie in ausdruck. Ihre befürchtung, ich möge über der alten zeit die neue vergessen, war grundlos. ich verkenne die vorthelle der gegenwart nicht über ihren nachtheilen. aber mein ganzes leben war fast auf das alterthum gerichtet, et mihi vetustas res scribenti nescio quo pacto antiquus fit animus. die daraus entspringende einseitigkeit ist zu dulden, wie die verwandte zu ehren, welche sich in hervorhebung des vaterlandes zeigt. ich wende Ihnen darum wenig ein wider das, was in Ihren augen den unterschied zwischen deutscher und französischer richtung bezeichnet. Sie würden eben so gerecht sein, wenn ich eine hin und wieder andere schilderung versuchen wollte. nur die note s. cxxi geht mir zu weit; ich meine, Sie verkennen in Ihrer classischen poesie von Corneille bis Voltaire die fortschritte und bedürfnisse der heutigen selbst, die Sie sonst so lebhaft fühlen. soll ich Ihnen ein gestandniss wiederholen, das wir uns in Deutschland ganz gewöhnlich machen? ich habe schon oft, mit den besten willen, versucht an Corneille, Racine, Boileau, und fühle auch wol ihr entschiednes talent; aber ich vermag nicht bei ihnen auszuhalten, es leuchtet mir ein, dass diesen dichtern doch vieles verschlossen geblieben ist, was die poesie in dem tiefsten grunde aufregt. Ihre introduction über das alte recht ist mir poetischer als Boileaus ansicht von der dichtkunst.

Auf welche weise Ihr buch aufgenommen werden wird, bin ich gespannt zu erfahren. ich liebe überhaupt nicht baare übersetzungen aus geläufigen sprachen, sonst würde ich wünschen dass Ihre einleitung sich auch in Deutschland näher verbreitete.

Der Ihrige JACOB GRIMM.

## AU MÊME

Cassel, 25 nov. 1838.

Verehrter herr und freund,

Mein unstätes leben, das ich seit einem jahre führe, muss mich entschuldigen, dass ich auf Ihre theilnehmenden zuschriften, die mich herzlich erfreut und getröstet haben, so spät antworte. ich hofte immer auf irgend eine entscheidung über meine zukunft, die ich Ihnen melden könnte, sie ist aber noch nicht er-

folgt, und wird allem anschein nach noch eine zeitlang ausbleiben. mittlerweile hab ich mich seit einem monat mit meinem bruder und meinen büchern wieder vereinigt, hier in derselben stadt, in welcher wir vor zehn jahren schon lebten und mehr eingewont sind, als zu Göttingen. wir haben frischen mut geschöpft und wollen nun die uns zu theil gewordne unfreiwillige musse aufarbeiten wenden, die vielleicht ohne jenes betrübende ereignis nicht beschlossen und ausgeführt werden wären. hauptsächlich ist es ein ausführliches deutsches wörterbuch in sieben starken bänden, das uns eine reihe von jahren beschäftigen soll, mehr nach den muster der *academia della Crusca*, als nach dem *de l'académie française*; ein für unsre sprache endlich sehr nöthiges, aber noch nicht zu spät gewordnes werk, das auch hoffentlich dem auslande zur rechten zeit kommt. die bedeutungen sollen in dieser absicht lateinisch, und oft auch, wo die todt sprache nicht mehr helfen kann, französisch angegeben werden. alle schriftsteller der letzten drei jahrhunderte (seit Luther) werden ausgezogen (natürlich von vielen mitarbeitern), was ein wirklich erstaunendes material zuwege bringen muss.

Daneben sollen jedoch auch andre pläne ausgeführt werden, die grammatik beendet und theilweise umgearbeitet, und diesen winter noch mein vorrath von weisthümern (in zwei starken bänden) gedruckt. dadurch wird es mir erst möglich von einer seite her meine rechtsalterthümer zu vermehren, von der andern seite regt mich Ihr buch zu mancherlei an, über dessen gelingen ich mich freue.

Herr Marmier der mich neulich besuchte und dem ich grüsse an Sie auftrag, wird Ihnen gemeldet haben, dass ich den sommer an verschiedenen orten zubrachte, besonders in Erlangen, Leipzig und Iena. Paris würde ich gern einmal wiedersehen, vielleicht gestatten es die verhältnisse nachstes jahr. ich bin gerührt von dem antheil den das ausland an meinem geschicke nimmt; und wie viel ungeahntes hatte ich bei Ihnen zu sehen und zu lernen.

Und nun empfehle ich mich auf angelegentlichste Ihrer fernern freundschaft und gewogenheit,

ganz Ihrer

JACOB GRIMM.

## AU MÊME

[Berlin, 1842]

Verehrter herr und freund,

Die gute gelegenheit Ihnen beifolgende abhandlung zu übersenden mahnt mich zugleich lebhaft daran, wie lange ich schon unterlassen habe, Ihnen von mir nachricht zu geben. nachdem mir die regste theilnahme von Ihnen wieder-

fahren ist, scheine ich sie fast zu verscherzen und gar nicht zu verdienen. erwarten Sie aber von mir getrost, wie Göthe sagt, dankes blume 'aus stillen garten. die neue versetzung aus Cassel in den hiesigen etwas sandigen boden hat mich in vielfache zerstreungen und hindernisse gestürzt, ich hoffe dass auch das fordernde nicht ausbleiben werde, und erkenne jetzt schon mancherlei gutes an, das mir zu theil wird. Gott hat mir meinen geliebten bruder leben lassen, der diesen winter lang und schwer krank lag; wir sind so gewohnt an zusammen sein und arbeiten, dass ich gar nicht mir denken kann, was aus mir geworden wäre wenn ich mich allein gefunden hatte. wir schaffen an einem ausführlichen deutschen wörterbuch, dessen material in gang und fluss zu bringen gar viel anstrengung kostet und wobei wir noch manche andre hilfe, die uns oft im stich lässt, ansprechen müssen. jetz sind die fortschritte noch langsam, sollen aber in den nächsten jahren, wenn Gott gesundheit verleiht, sich verdoppeln und verdreifachen.

Ausserdem habe ich eine sammlung von dorfweisthümern in drei starken bänden fertig gemacht und grosse mühe aufgewandt des zerstreuten materials habhaft zu werden. es sind weit über tausend einzelne stücke von ungleichem werth und gehalt, doch alle, wenn ich mich nicht teusche, voll an aufschlüssen über unser altes recht. so sehr Sie der gegenstand anzieht, so wenig würde Ihnen jetzt schon mit dem blossen stof gedient oder gar geholfen sein; ich warte also die erscheinung folgenden vierten bandes ab, worin ich abhandlungen und erläuterungen liefere, um Ihnen dann den ganzen plunder auf einmal zuzuschicken...

Den fünften tome Ihrer histoire de France habe ich erhalten, und bewundere den aufsteigenden wachsthum dieses geistreichen werks, das noch nicht einmal bis zur hälfte gediehen ist. besonders sind Ihre aufschlüsse über die pucelle bedeutend und lehrreich.

Ausserdem höre ich wenig von dem was jetzt dort für das mittelalter geschicht... warum druckt niemand die werke eines Chrétien de Troyes? daraus würde sich viel entnehmen lassen.

Zürnen Sie nicht dem saumseeligen, sondern erhalten mir Ihre unschätzbare gewogenheit.

JACOB GRIMM.

A M. ADOLPHE REGNIER

Berlin, 25 mai 1853.

Es musz Sie, verehrter herr, befremden und verwundern, dasz ich auf Ihre gütige zuschrift von 14 januar noch nicht einmal geantwortet, für die sie be-

gleitende sendung, wodurch ich hochlich erfreut und überrascht worden bin, nicht gedankt habe. seit langer als drei monaten ist alles in meinen händen, und die antwort noch dazu durch die verstattung erleichtert, dasz ich mich der lhren gelaüfigen deutschen sprache bedienen darf. auch verging keine woche, dasz ich nicht daran gedacht hatte meiner pflicht und der empfindung meines herzens zu genügen. allein ich wurde dieses fruhjahr krank, zwar nicht bettla-gerig, aber in dem grade beängstet, dasz ich aus dem gewohnten gleise kam. es war ein aussetzen der pulsschlage, wechselnd, bald zunehmend, bald wieder nachlassend, störend und schlaflose nächte mit sich führend. mit dem eintritt der warmen witterung hat es sich gebessert und ich fühle mich schon drei woche lang frei. in der ganzen zwischenzeit muste ich alle guten stunden dem deut-schen wörterbuche zuwenden, dessen unablässige, vielleicht funf jahre zu spät begonnene ausarbeitung mich, ich weisz nicht ob mehr geistig stärkt oder leiblich aufreißt. wenn man 68 jahre zurück gelegt hat und gewohnt war immer anhaltend zu lernen und zu forschen, andert sich die natur nicht mehr.

Nun aber genug von den hindernissen derentwegen Sie mir verzeihung ange-deihen lassen. ich lerne in Ihnen einen mann kennen und verehren, der mit einer in Frankreich ganz seltnen kunde der deutschen sprache und literatur ausgestattet, meinen büchern unerwartete aufmerksamkeit angewandt hat, und geneigt ist von dem neuen oder unbekanntem, was er darin wahrnahm, das beste zu halten, meine mängel und gebrechen zu übersehen. es ist wahr, unsre art zu studiren und im publicum aufzutreten, weicht von der französischen, ohne zweifel oft zu unserm nachtheil ab, hangt aber zusammen mit unsrer politischen zerstückung und ohnmacht. wir freuen uns still des einzelnen und kleinen, pflegen nicht auf die wirkung zu achten noch sie zum ziel zu nehmen, die unsre werke in der welt hervorbringen können, und meinen es sei genug was man über einen gegenstand wisse und herausgebracht habe, alles herzlich herzugeben. meinen untersuchungen sollte man den ernst und die lust ansehen, aus der sie entsprungen sind, ich dachte nicht daran, den lesern den weg leichter zu machen als er mir geworden ist; ich habe überhaupt nur in mir den trieb zu lernen, nicht den zu lehren, und darüber, dasz ich andere hin und wieder etwas lehre, lernte ich selbst unverhältnismäszig mehr hinzu....

In einigen punkten möchte ich von Ihren einsichten abweichen, z. b. in dem urtheil über die gothische sprache, der Sie ausgezeichnete eigenschaften einräu-men, doch eine grössere ausbildungsfähigkeit absprechen. waren die Gothen unter den völkern nicht getilgt worden, die welt hätte leicht ein anderer angesicht gewonnen. wie in ihrer sprache war auch in ihrer natur etwas mildes, und ein geistiger keim, der untergegangen ist. so oft ich den Ulfilas lese, that mir der eindruck des ganzen wol, während mir das alamannische, fränkische allenthal-ben zerrissen und ungleich vorkommt...

... Vom deutschen wörterbuch sind fünf lieferungen heraus und die sechste ist unter presse. ob Sie wol den plan und die ausführung gutheissen? es sollte, ich glaube zum ersten mal in einer neueren sprache, versucht worden, den gan-zen umfang einer lebendigen zunge, aber auch mit allen ihren in den letzten

jahrhunderten abgestorbenen äuserungen zu bewältigen. fülle und genauigkeit der citate war dafür unerlässlich. nicht sollte den heutigen oder künftigen schriftstellern verboten werden, wörter zu gebrauchen, sondern erleichtert sie wieder einzuführen. vor allem lag daran ein archiv der wirklich bestehenden oder bestandnen sprache vollständig zu eröffnen, sei es für irgendwelche gebrauch. wird das ganze, was erst begonnen ist, in solche weise ausgeführt, so verschwindet auch die lexicalische trockenheit.

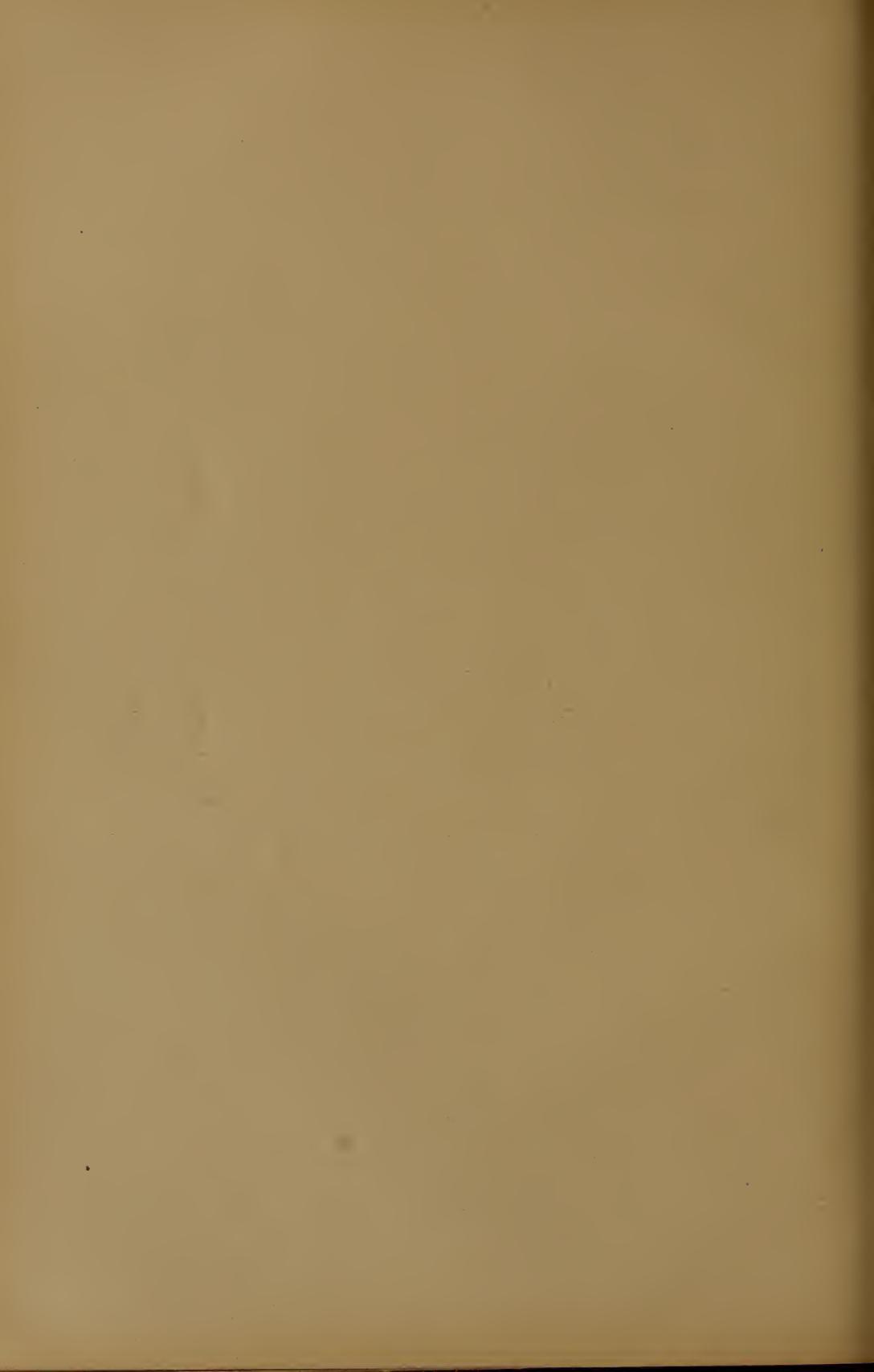
Schwerlich kann ein anderer auf die fortsetzung Ihrer recherches begieriger als ich, mit grösster hochachtung nenne ich mich Ihnen ergeben,

JACOB GRIMM.





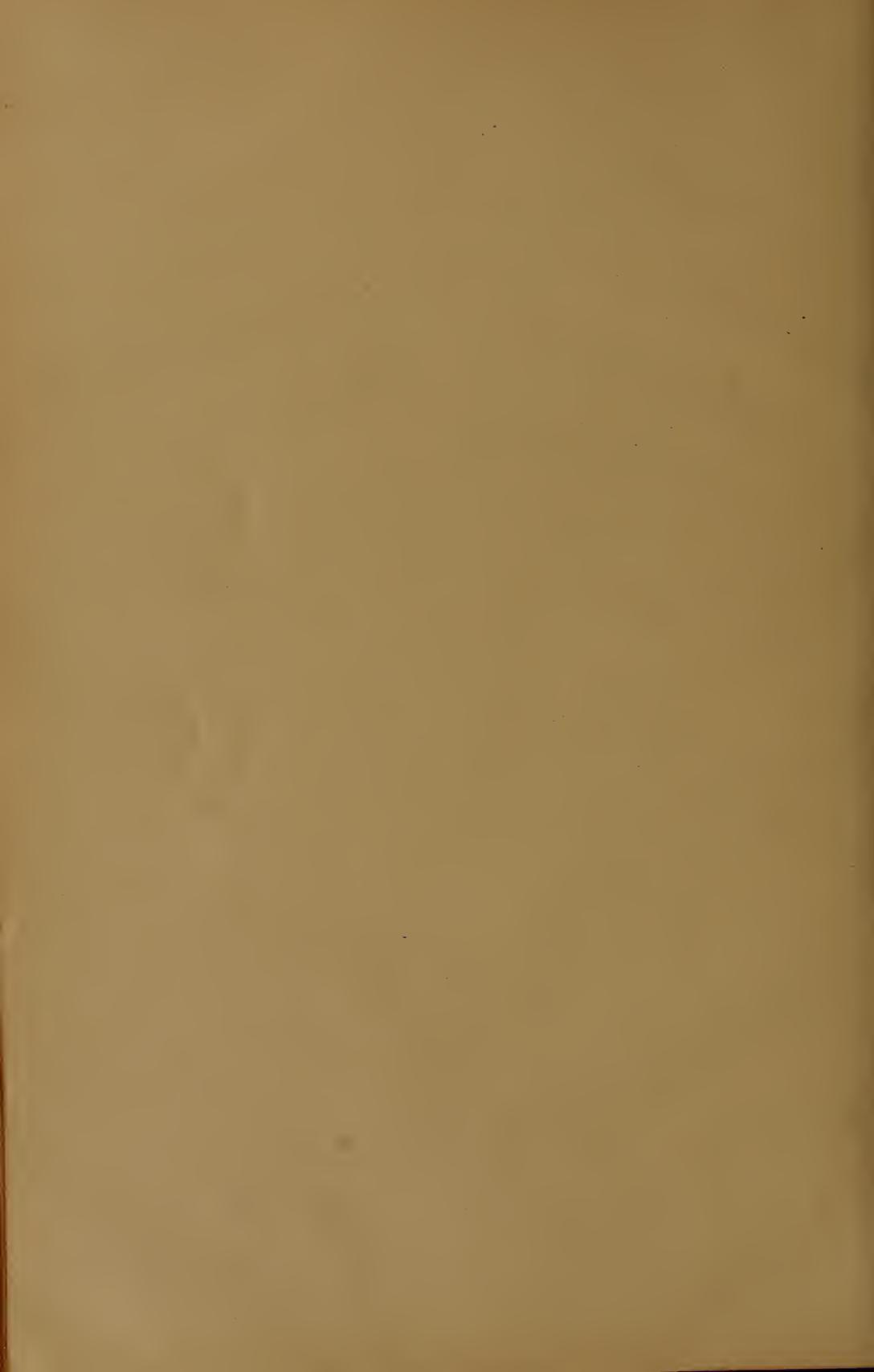








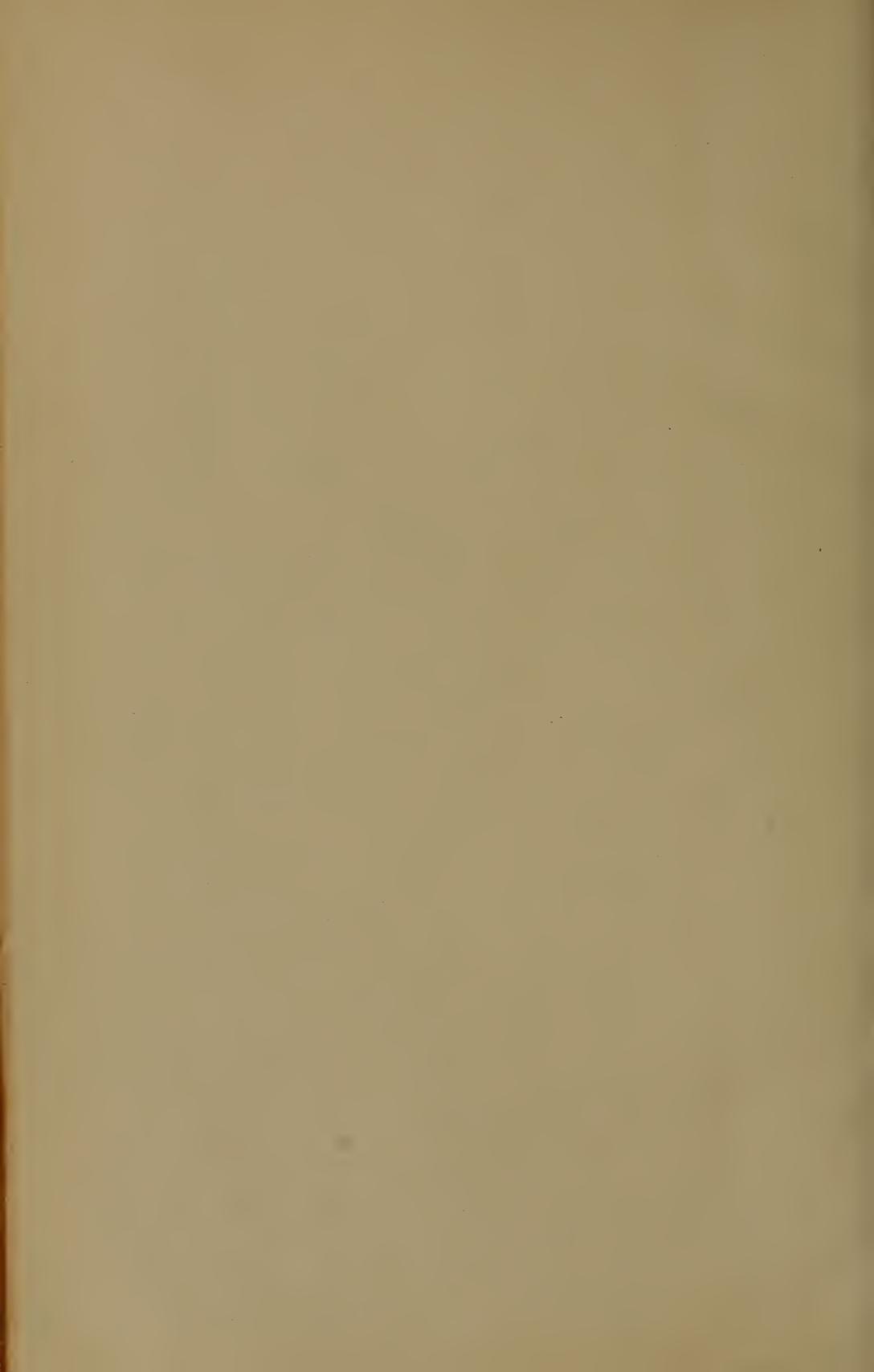






*Alfred*











LIBRARY OF CONGRESS



0 003 219 269 5

